

CGV-120915

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 15 septembre 2012

Immédiatement après la réunion annuelle

PSL105 Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

Ordre du jour adopté	Action	Document (X)	Responsable
1. Ouverture			A. Richard
2. Accueil de nouveau membre			A. Richard
3. Constatation de la régularité de la convocation	Information		L. Castonguay
4. Vérification du droit de présence	Information		L. Castonguay
5. Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	A. Richard
6. Correspondance	Information		A. Richard
7. Adoption du procès-verbal CGV-120602	Décision	X	A. Richard
8. Affaires découlant du procès-verbal (CGV)	Information		A. Richard
9. Rapport du recteur et vice-chancelier	Réception	X	R. Théberge
10. Plan de recrutement <i>Défier la gravité</i>	Réception	X	M.-L. Lord
11. Réception des procès-verbaux CEX-120602 et CEX-120827	Réception	X	A. Richard
12. Affaires découlant des procès-verbaux (CEX)			
12.1 CEX-120602	Information		A. Richard
12.2 CEX-120827			
12.2.1 Dossier de la Faculté de foresterie	Information	X	P. Albert
12.2.2 Suivi du CGV-110917 - Gestion des risques	Information		R. Théberge
12.2.3 (6.1) Années sabbatiques UMCM	Décision		R. Saillant
12.2.4 (7.1) Vice-décanat de la Faculté d'ingénierie	Décision		R. Théberge
12.2.5 (7.2) Décanat (par intérim) de la Faculté de foresterie	Décision		R. Théberge
12.2.6 (8.3) Nomination - Comité de gouvernance	Décision		A. Daneault
12.2.7 (9) Rapport du Comité pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation	Décision		R. Théberge
13. Suivi de la réunion du Sénat académique SAC-120824	Information	X	N. Boucher
14. Rapport du Comité de gouvernance			
14.1 Nominations - Comité de placement	Décision	X	A. Daneault
14.2 Modifications à l'article 27 des Statuts et règlements	Décision	X	A. Daneault
15. Rapport du Comité de finance	Information		L. Bastarache
16. Rapport du Comité de vérification	Information		A. Bossé
17. Rapport du Comité de placement	Information		A. Richard
18. Statistiques préliminaires des inscriptions	Information	X	R. Théberge
19. Installation du recteur et vice-chancelier	Information		L. Castonguay
20. Affaires nouvelles	Information		A. Richard
21. Prochaine réunion : le 1 ^{er} décembre 2012 à Moncton	Information		A. Richard
22. Clôture			A. Richard



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN



Le 7 septembre 2012

Maître André G. Richard, c.r.
Président du Conseil des gouverneurs
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB
E1A 3E9

Monsieur le président,

Par la présente, je désire terminer mon mandat à titre de chancelier de l'Université de Moncton ainsi qu'au conseil d'administration de U de M Développement Inc. à compter de décembre 2012.

Je me considère chanceux d'avoir été en mesure d'occuper cette fonction depuis 2004. Je tiens à vous remercier pour la confiance et l'appui que j'ai eu tout au long de mon mandat.

Lorsqu'on m'a demandé de renouveler mon mandat, j'avais indiqué au président du Conseil des gouverneurs, Docteur Jeannot Castonguay, que j'acceptais de rester jusqu'à la fin du mandat du recteur et vice-chancelier, monsieur Yvon Fontaine.

Depuis huit ans, j'ai vu l'Université de Moncton faire des pas de géant grâce au Conseil des gouverneurs, à ses présidents, au recteur et vice-chancelier et à son Équipe de direction. Les trois campus de l'Université ont pu grandir et rayonner au point de vue des programmes, du financement, des infrastructures, des inscriptions et autres. J'ai surtout apprécié le travail en lien avec le développement des stratégies propre à l'Université de Moncton.

En plus d'avoir exercé la fonction de chancelier depuis huit ans, j'ai été membre du Conseil des gouverneurs entre 1983 et 1988 à titre de représentant de la Nouvelle-Écosse sous la présidence de Paul L. Bourque. J'ai aussi été actif avec Claude Savoie lors de la campagne de financement Impact et plus tard la campagne Excellence qui s'est tenue entre 2002 et 2012.

Le recteur Fontaine et moi avons un autre projet en tête, soit celui de l'établissement d'un édifice ou d'une salle pour les arts et la culture acadienne, mais l'économie nous en a empêchés. Ce sera un projet futur pour notre Université.

Je vous remercie de m'avoir fait honneur de vous représenter pendant ces huit dernières années. Je souhaite longue vie à l'Université de Moncton. Personnellement, j'ai grandement apprécié les services du Secrétariat général, spécialement de Lynne Castonguay et de Marie-Paule Viel.

Louis R. Comeau, C.M.
Chancelier

c.c. Monsieur Raymond Théberge
Recteur et vice-chancelier

**RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS
Le 15 septembre 2012**

Ce rapport couvre la période du 3 juin au 15 septembre 2012. La partie I présente plusieurs dossiers prioritaires qui ont fait l'objet de démarches soutenues de la part des membres de l'Équipe de direction. Dans la partie II, on retrouve une brève description d'un certain nombre de dossiers divers ainsi qu'un bilan non-exhaustif d'activités ayant marqué la vie universitaire au cours des derniers mois.

PARTIE I – DOSSIERS PRIORITAIRES

Statistiques d'inscription à la session d'automne 2012

Au 10 septembre 2012, il y avait 4 960 étudiantes et étudiants inscrits à temps plein à l'Université de Moncton, tous cycles, programmes et campus confondus, soit 50 de plus qu'au 12 septembre 2011. Considérant que l'Université a budgété en fonction d'une réduction de l'effectif étudiant, cette légère augmentation, ou tout au moins le maintien de l'effectif, est de bon augure.

Notons que les statistiques officielles sont celles du 1^{er} décembre. On peut prévoir une cinquantaine de départs entre la date limite d'abandon de cours sans mention au dossier (le 14 septembre) et le 1^{er} décembre. L'an dernier, 4 899 étudiantes et étudiants étaient inscrits au 1^{er} décembre et tout porte à croire que nous pourrions égaler ce nombre cette année.

L'évolution des inscriptions à ce jour n'est pas tout à fait la même pour chaque campus. Nous sommes en avance de 21 à Edmundston, de 68 à Moncton et nous tirons de l'arrière de 39 à Shippagan.

Les inscriptions évoluent aussi différemment selon l'origine des étudiantes et étudiants. Les inscriptions d'étudiantes et d'étudiants canadiens ont diminué de 61, tandis que celles de l'international ont augmenté de 111. Il y a 682 étudiantes et étudiants internationaux inscrits à la session d'automne 2012, soit 83 de plus qu'au 1^{er} décembre 2011. En date du 10 septembre, ce groupe compte pour 13,75 % de l'effectif étudiant, comparativement à 12 % l'an dernier.

Inscriptions à temps complet				
	10 sept 2012	12 sept 2011	19 sept 2011	1^{er} déc 2011
Edmundston	428	407	407	398
Moncton	4 150	4 082	4 133	4 086
Shippagan	382	421	421	415
TOTAL	4 960	4 910	4 961	4 899

Réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels

L'Équipe de direction a tenu récemment une nouvelle session de réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels et est arrivée à la conclusion que ce dossier est lié directement au développement d'un plan stratégique à long terme. Actuellement, l'Université de Moncton possède des objectifs triennaux mais n'a pas de plan stratégique proprement dit.

Rappelons qu'à la réunion du 17 septembre 2011, les gouverneurs ont adopté une résolution à l'effet que « dans un contexte de gestion de risques, le Conseil des gouverneurs jette un regard sur des pistes de solution que l'Université de Moncton pourrait envisager pour faire face au déclin démographique. »

L'équipe de direction poursuivra donc sa démarche au cours des prochains mois en vue de mettre au point un processus de réflexion stratégique qui tiendra compte des grands enjeux comme le recrutement, le financement des universités, la viabilité des programmes, les activités de recherche, la gestion des risques, etc. L'objectif est d'établir un portrait clair des nouvelles réalités et risques confrontant l'Université ainsi qu'à identifier les grands thèmes et chantiers à privilégier pour continuer de bâtir l'Université et lui donner les moyens de remplir pleinement son mandat et sa mission.

Projets LOE et CNFS

Deux dossiers prioritaires vont retenir l'attention du bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche cet automne, soit la préparation d'une demande à Patrimoine canadien dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE) pour la période 2013-2018, et d'une demande de subvention à Santé Canada pour la phase IV du Consortium national de formation en santé (CNFS).

L'Université de Moncton reçoit, par l'entremise du Programme de développement des langues officielles de Patrimoine canadien, un appui financier pour plusieurs initiatives essentielles à son offre de programmes. Dans le cadre de l'entente actuelle, qui prendra fin en 2013, l'Université reçoit près de cinq millions de dollars annuellement (pour la période 2008-2013), principalement destinés au programme d'appui à la réussite des études et au programme d'enseignement dans la langue de la minorité. Un montant moindre de 225 500 \$ provient également du volet de l'enseignement de la langue seconde. Une nouvelle demande devra donc être préparée dans les prochains mois afin qu'elle soit incluse dans l'éventuelle entente entre le gouvernement provincial et Patrimoine canadien.

En ce qui a trait à la demande qui sera déposée à Santé Canada par le biais du CNFS, les travaux sont présentement en cours en vue d'obtenir un financement pour la phase IV, soit de 2013 à 2018. Un financement national d'environ 86,5 millions de dollars a été obtenu dans le cadre de la phase III (2008-2013). De ce montant, plus de 13,5 millions ont été octroyés à l'Université de Moncton pour appuyer, entre autres, l'offre de 14 différents programmes dans les domaines de la santé. Certains paramètres ont été préparés par le Conseil d'administration du CNFS afin d'encadrer les établissements partenaires (10 institutions postsecondaires à la grandeur du pays) dans la préparation de leurs demandes institutionnelles. Pour l'Université de Moncton, cette démarche pourrait se solder en une subvention d'environ 14 730 000 \$ pour la période 2013-2018.

Politique d'évaluation des programmes

À la fin d'un premier cycle d'évaluation des programmes et à la suite d'une évaluation de la politique existante par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), l'Université juge à propos de revoir ses pratiques et procédures en matière d'évaluation des programmes dans le but :

- d'assurer l'efficacité du processus d'évaluation des programmes de l'Université;
- de répondre aux préoccupations et recommandations formulées par la CESPM;
- de reconnaître les réalités vécues par les unités académiques;
- de clarifier les mécanismes de coordination entre les différents processus d'évaluation pouvant exister à l'Université, en particulier avec des programmes ayant des exigences d'agrément;
- de clarifier le mécanisme de suivi des recommandations issues d'une évaluation de programme;
- de définir le lien entre l'évaluation des programmes et la planification académique des unités.

Un comité, présidé par le vice-recteur adjoint à l'enseignement, a été mandaté de préparer un projet de modification de la Politique d'évaluation des programmes qui tiendra compte des éléments soulevés dans le contexte. Les unités académiques, les membres de la Réunion des doyennes et doyens, de la Réunion des vice-doyennes et vice-doyens ainsi que du Comité conjoint de la planification seront tous consultés. Le projet de modification sera présenté au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en janvier 2013 afin de déposer une modification de la politique aux instances concernées avant l'automne 2013.

Entretemps, le processus actuel d'évaluation des programmes suit son cours. Les programmes suivants seront présentés prochainement au Comité conjoint de la planification :

- majeure en information-communication (octobre 2012);
- baccalauréat ès arts multidisciplinaire (janvier 2013);
- maîtrise et doctorat en études françaises (janvier 2013).

Reconfiguration des programmes

La démarche de reconfiguration des programmes connaît des progrès notables. De prime abord, l'École réseau de science infirmière a lancé ses programmes reconfigurés l'an dernier tandis que la Faculté d'administration a fait de même lors de la rentrée de septembre 2012. En date du 15 juin, 46 programmes reconfigurés avaient reçu l'aval du Sénat académique, ce qui représente 32 % de la totalité. Globalement, 60 % des 144 programmes à reconfigurer ont passé par l'une ou l'autre des instances appropriées. En outre, le Comité des programmes se propose de tenir une réunion extraordinaire en septembre 2012 pour étudier 25 programmes qui ont été déposés, ce qui s'avère prometteur pour le début de l'année 2012-2013. Il importe également de noter que cette thématique est privilégiée comme prioritaire dans plusieurs facultés au cours de l'année universitaire qui vient d'être entamée.

Viabilité des programmes

Le Comité ad hoc sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes a finalisé le *Questionnaire et guide d'évaluation* le printemps dernier et la cueillette de données a été lancée à la mi-mai auprès des unités académiques assujetties à cet exercice. Le comité complète actuellement le cadre méthodologique pour l'analyse des données qui seront recueillies à partir de cette étude. Une synthèse de ce processus a été présentée au Sénat académique du 24 août 2012. Une rencontre avec des représentantes et représentants de chaque programme ciblé est prévue pour le 7 septembre afin d'expliquer plus en détail ce processus d'analyse. Cette rencontre servira aussi d'occasion pour le comité de recevoir des rétroactions de la part des unités académiques participantes. La date limite pour la réception des questionnaires complétés a été fixée au 21 décembre 2012. L'analyse des données se fera à l'hiver 2013 avec le dépôt d'un rapport à la réunion d'automne 2013 du Sénat académique.

Plan de relance de la formation en foresterie

À la suite de l'acceptation du « Plan d'action pour assurer l'essor de la formation en foresterie » par les membres du Conseil des gouverneurs à sa réunion du 2 juin 2012, le vice-recteur du campus d'Edmundston et le doyen par intérim de la Faculté de foresterie travaillent à l'implantation des différentes recommandations proposées. L'embauche d'un agent de recrutement dédié spécifiquement à la Faculté de foresterie semble déjà donner des dividendes, si on considère l'augmentation des nouvelles inscriptions à l'automne 2012.

Projet éducatif de cohabitation : Édupôle Edmundston

La rentrée d'automne 2012 marque le début d'une deuxième année du projet de cohabitation entre l'U de M – campus d'Edmundston et le Collège communautaire du N.-B. (Edmundston). Le développement de nouveaux programmes articulés fait l'objet d'une réflexion continue. Deux domaines présentent un intérêt particulier : les sciences policières et la formation à l'enseignement des métiers. Un troisième domaine demeure d'intérêt, soit celui des biotechnologies. Une proposition conceptuelle d'un programme en sciences policières est prévue pour cet automne. Dans le dossier de la formation à l'enseignement des métiers, les deux établissements, de concert avec la Faculté des sciences de l'éducation, mettront en place un comité conjoint chargé d'explorer la faisabilité du programme envisagé. De plus, une étude a été lancée en vue de la mise en place d'un consortium de formation continue au Nord-Ouest. Cet exercice vise à identifier les manières de tirer profit de l'expertise de chaque établissement afin de les rendre plus performants dans l'offre de formation continue.

Au niveau des infrastructures communes, l'aménagement d'un espace extérieur nommé « l'Esplanade » sera complété au cours des prochains jours. L'Esplanade incarne le caractère novateur du projet de cohabitation collégial et universitaire et se veut un foyer de la vie étudiante commune des deux établissements.

Projet éducatif de cohabitation à Shippagan

Créé en 2001, le CCNB – Campus de la Péninsule acadienne (CCNB-PA) déploie ses activités de formation dans sept sites différents sur son territoire. Au printemps 2012, la direction du collège a approché le vice-rectorat de l'U de M – campus de Shippagan pour vérifier son intérêt à travailler sur un projet éducatif rassembleur pour la Péninsule acadienne. En effet, le CCNB-PA voudrait regrouper l'ensemble de ses programmes de formation à deux endroits, soit à Shippagan (au campus universitaire) et à Caraquet (à l'École des Pêches).

Le CCNB-PA occupe déjà 5 000 pi² dans l'édifice Irène-Léger et 15 000 pi² dans l'édifice de l'Institut de recherche sur les zones côtières. Ces espaces seraient nettement insuffisants pour accueillir une nouvelle clientèle. Il faudrait doubler, voire tripler la superficie.

Le CCNB-PA a donc financé une étude sur un projet éducatif de cohabitation sur le campus de Shippagan de l'Université de Moncton. Le vice-rectorat de Shippagan a collaboré à cette étude qui fait ressortir les besoins et les défis actuels des deux institutions de même que le potentiel en termes de développement et de collaboration au niveau de divers services et l'amélioration de la vie étudiante. Plusieurs intervenants clés de la Péninsule acadienne ont été consultés sur la perspective d'un tel projet et tous ont signifié leur enthousiasme et leur appui. Le campus de Shippagan aurait l'espace voulu pour la construction d'une infrastructure adjacente à l'édifice Irène-Léger.

Constructions et infrastructures

Plusieurs travaux ont été complétés cet été ou sont en voie de l'être au campus de Moncton. Le nouvel édifice du Centre de formation médicale a accueilli ses occupants lors de la rentrée et l'inauguration officielle devrait avoir lieu prochainement. La rampe d'accès à l'entrée principale du pavillon Léopold-Taillon est également complétée. En outre, des travaux importants de réfection des toitures du pavillon Jean-Cadieux et de l'aréna J.-Louis-Lévesque sont en voie d'être complétés.

Le Pavillon sportif

Les travaux de construction du nouveau Pavillon sportif ainsi que les rénovations au complexe sportif actuel progressent selon les échéanciers au campus d'Edmundston. L'ouverture officielle du Pavillon sportif, d'une valeur approximative de 10,5 millions de dollars, est prévue pour janvier 2013. Cette nouvelle infrastructure sera un atout important pour améliorer et bonifier l'expérience éducative étudiante et le recrutement.

Projet de construction d'un édifice pour les programmes en santé du CCNB

Des pourparlers ont eu lieu entre les représentants de la corporation U de M Développement Inc. et ceux du gouvernement provincial et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick afin de développer un projet de construction d'un pavillon qui abriterait les programmes de formation en soins de santé présentement dispensés par le CCNB dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Ce pavillon, qui permettrait d'accueillir entre 175 et 200 étudiantes et étudiants et entre 20 et 25 employés dès la rentrée 2014-2015, serait situé sur les terrains de l'Université au nord de l'avenue Morton, près des installations existantes du Centre de

formation médicale. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick examine présentement une proposition pour la réalisation de ce projet. Selon cette proposition, le Collège communautaire jouirait de l'usage de l'édifice et du terrain sur lequel il serait situé pour pendant une période 49 ans, en vertu d'un bail emphytéotique conclu avec U de M Développement Inc.

Services alimentaires

Depuis quelques années, le service alimentaire offert au campus de Moncton par le concessionnaire externe Sodexo (auparavant Marriott) bat de l'aile. Son rendement financier étant déficitaire, Sodexo ne peut s'engager à demeurer sur le campus à long terme. L'équipe des ressources matérielles du vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) a examiné cette problématique en profondeur, a procédé à ses propres analyses et consultations et a retenu les services de deux consultants externes afin d'obtenir leurs analyses et conseils professionnels ainsi que de consulter la communauté universitaire.

Il s'est dégagé un consensus à l'effet que le statu quo n'était plus viable et que :

- des changements importants sont requis pour revitaliser l'offre de services alimentaires sur le campus en offrant une plus grande et meilleure variété, adaptée aux nouvelles tendances;
- des investissements importants sont nécessaires afin de remplacer des équipements désuets et créer une infrastructure moderne qui répond aux besoins changeants de la communauté universitaire;
- le point de vente principal, présentement situé au fond du pavillon Léopold-Taillon, doit être déménagé et le Centre étudiant a été cité par tous les experts retenus comme l'emplacement de choix.

Nous avons conclu cet été un protocole d'entente avec la fédération étudiante (FÉÉCUM) pour la relocalisation du centre de production alimentaire et du point de vente principal au Centre étudiant. Ce protocole pose les balises d'un partenariat à long terme qui visera à répondre aux besoins de toute la communauté universitaire tout en contribuant à la création d'une atmosphère plus dynamique au Centre étudiant, notamment en ce qui a trait aux activités en soirée. L'équipe du VRARH et la FÉÉCUM travaillent présentement avec des firmes d'experts-conseils afin de finaliser les plans d'aménagement pour de nouvelles installations modernes, polyvalentes et attrayantes. Entretemps, comme les travaux nécessaires ne permettent pas l'exploitation du Café Osmose et Le Tonneau, un café étudiant, nommé Le Coude, a été aménagé dans la salle multifonctionnelle du Centre étudiant.

Loi sur l'accès à l'information

Les universités du Nouveau-Brunswick sont maintenant assujetties à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. Jusqu'à ce jour, nous avons reçu trois demandes de renseignements, auxquelles il faut normalement répondre dans un délai de 30 jours. Les quatre universités ont convenu d'adopter une approche concertée et coordonnée pour la divulgation de certains renseignements en conformité avec la loi.

Négociation de conventions collectives

Les négociations sont en cours entre l'Université de Moncton et l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel, dit « chargées et chargés de cours », qui sont représentés par l'ABPPUM. Une première convention collective a été conclue en 2009. Elle prend fin le 31 décembre 2013, sauf pour les clauses salariales qui ont pris fin le 30 juin 2012. Ces clauses sont renégociables avec les pleins droits prévus par la *Loi sur les relations industrielles* du Nouveau-Brunswick.

PARTIE II – ACTIVITÉS ET DOSSIERS DIVERS

Cette section présente une liste non-exhaustive de dossiers divers et d'événements qui ont eu lieu au cours des derniers mois, de même qu'un certain nombre de prix et distinctions obtenus par des membres de la communauté universitaire.

Cours d'été international sur les droits de l'enfant

Du 8 au 18 août, l'Université a accueilli au campus de Moncton quelque 150 participants et participantes à un cours d'été international relatif aux droits de l'enfant, organisé en collaboration avec le bureau du Défenseur des enfants et de la jeunesse et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les participants provenaient des Amériques, de l'Europe et de l'Afrique. Une première au pays, ce cours d'été international a offert une formation thématique portant sur les droits de l'enfant tels que garantis par la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Le contenu était axé sur l'article 31 de la Convention : le droit au repos, aux loisirs, aux jeux, à la récréation, et de participer librement dans les arts et la culture de la communauté. Le cours a été donné par une brochette d'experts internationaux dans le domaine de l'enfance et de la protection des droits de l'enfant. Le gouvernement provincial a accordé 211 872 \$ pour appuyer l'organisation de ce cours. Cette contribution financière a permis de consolider les travaux du Groupe d'étude sur les droits de l'enfant de l'Université de Moncton. Une partie des fonds a servi également à l'octroi de 25 bourses pour des participants de pays de la Francophonie internationale.

Conférence sur les défis démographiques

Une première conférence d'été de l'Atlantique portant sur les défis démographiques des politiques publiques canadiennes a été organisée au campus de Moncton par l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques, en collaboration avec le Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Cette conférence avait comme objectif de rassembler chercheurs, intervenants communautaires et décideurs afin de contribuer au développement de politiques publiques basées sur des données probantes, et d'encourager la collaboration autour d'enjeux clés découlant du défi démographique. Elle se voulait aussi un carrefour pour encourager le partage des résultats de la recherche et accroître la capacité des intervenants communautaires et des décideurs en assurant une mobilisation des connaissances.

Publications

Un premier numéro de la revue « Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society », qui a pour titre « Quelle autonomie et quelle reconnaissance pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire ? », a été lancé fin juin au campus de Moncton. Ce numéro thématique est issu d'une journée d'étude organisée par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) et ses partenaires, l'Institut canadien de recherche en politiques et en administration publiques et l'Université de Moncton. Selon les rédacteurs du numéro, **Éric Forgues** et **Rodrigue Landry**, les textes présentés analysent essentiellement les fondements normatifs, juridiques et politiques de l'autonomie des communautés francophones en situation minoritaire et explorent la forme que peut prendre cette autonomie. Cette revue bisannuelle a été créée à l'ICRML, avec le soutien de ses

partenaires, le ministère du Patrimoine canadien, le Consortium national de formation en santé, l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques, l'Institut d'études acadiennes et le Commissariat aux langues officielles. Son objectif est de faire connaître, dans une perspective pluridisciplinaire et interdisciplinaire en sciences du langage et en sciences sociales et humaines, les résultats de recherche et les réflexions portant sur les communautés de langue officielle au Canada et sur les minorités linguistiques au Canada et ailleurs dans le monde.

Janine Gallant, professeure de littérature, et **Maurice Raymond**, professeur au Département d'études françaises, ont dirigé la publication du *Dictionnaire des oeuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes du 20^e siècle*, qui propose un vaste répertoire d'oeuvres appartenant au corpus littéraire acadien. Publié aux Éditions Prise de parole, cet ouvrage de référence permettra à tout un chacun, tant en Acadie des Maritimes qu'un peu partout dans la Francophonie, de connaître et certainement de mieux apprécier les oeuvres littéraires acadiennes qui ont été publiées au cours du 20^e siècle. C'est un ouvrage qui aura toute son utilité et sera possiblement une source de motivation pour les professeurs et les chercheurs qui désirent en connaître davantage sur le patrimoine littéraire acadien.

Nicolas Landry et **Florence Ott**, tous deux professeurs au campus de Shippagan, sont les auteurs du livre « L'Académie Sainte-Famille de Tracadie (1912-2012) » dont le lancement a eu lieu le 18 août dans le cadre des fêtes du 100^e anniversaire de l'Académie. Ce livre présente l'œuvre éducative des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, et a été écrit à la demande de l'Association des anciens et amis de l'Académie Sainte-Famille pour conserver une trace écrite d'une œuvre qui a marqué la région et contribué au développement de l'éducation en français.

Martin Filion, professeur au Département de biologie, vient d'éditer un livre, intitulé « Quantitative Real-time PCR in Applied Microbiology », chez Caister Academic Press de Grande-Bretagne. Ce livre s'adresse à des microbiologistes qui utilisent cette technologie de pointe pour détecter et quantifier des micro-organismes dans l'environnement sans devoir au préalable les cultiver (détection d'ADN) ou qui s'intéressent à étudier quels gènes microbiens sont exprimés sous certaines conditions d'intérêts. Des applications en microbiologie environnementale, alimentaire et médicale sont discutées.

Le professeur **Étienne Dako**, de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, vient de publier, avec Anne-Marie Bernier, de l'Université de Saint-Boniface, Adjéhi Thomas Dahie, de l'Université d'Abobo-Adjamé (Côte d'Ivoire), et **Christophe Jankowski**, professeur associé au Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton, un chapitre dans l'ouvrage « Chemical Biology », publié aux éditions InTech sous la direction de Deniz Ekinci. Intitulé « The Problems Associated with Enzyme Purification », le chapitre porte sur les difficultés éprouvées lors de la purification des enzymes. Le manuel, qui s'intéresse aux principaux mécanismes et applications de la chimie biologique, regroupe la contribution d'experts et d'imminents chercheurs de plusieurs pays. Il fait un survol des grands enjeux de la discipline et aborde la complexité des interactions chimiques-biologiques.

Participation à un projet de recherche pancanadien sur l'intégration des immigrants

Le Conseil de recherches en sciences humaines accordera une subvention de partenariat de 2,5 millions de dollars au cours des huit prochaines années à une équipe pancanadienne composée de chercheuses et chercheurs, de décideurs des trois ordres de gouvernement et d'organismes communautaires pour améliorer les politiques et pratiques permettant d'attirer, d'établir et d'intégrer les nouveaux arrivants dans les communautés partout au pays, en particulier dans les petites et moyennes villes. **Chedly Belkhodja**, professeur au Département de science politique participe à ce projet d'envergure nationale à titre de cochercheur et responsable du volet sur l'intégration des immigrants dans les communautés minoritaires francophones. D'autres membres du corps professoral de l'U de M s'associent également à ce projet en tant que collaborateurs. Il s'agit d'**Aïcha Benimmas**, du Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines; **Charles Gaucher**, de l'École de travail social; **Christophe Traisnel**, du Département de science politique; **Isabelle Violette**, du secteur linguistique; **Leyla Sall** et **Marie-Andrée Pelland**, du Département de sociologie. De plus, cette initiative créera d'excellentes opportunités d'éducation et de formation pour les étudiants et étudiantes de l'Université.

Projet de recherche dans le domaine des maladies rénales

Sandra Turcotte, professeure au Département de chimie et biochimie, titulaire de la Chaire de recherche de la Société canadienne du cancer et chercheuse en résidence à l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, est la bénéficiaire d'une bourse du programme Krescent pour nouveaux chercheurs d'une valeur de 180 000 \$ échelonnée sur une période de trois ans. La Fondation canadienne du rein et la Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick financent conjointement cette bourse. Dans le cadre de ce même programme, la professeure Turcotte bénéficiera également d'un soutien en infrastructures de 25 000 \$.

L'Institut de recherche sur les feuillus nordiques

L'Institut de recherche sur les feuillus nordiques prend forme à la suite de l'annonce de sa création faite le printemps dernier par les premiers ministres du Canada et du Nouveau-Brunswick. L'Institut est installé au premier niveau de la Faculté de foresterie au campus d'Edmundston. Le directeur général est en poste depuis le 7 août 2012. Les règlements administratifs sont en place, le conseil d'administration est presque complété et un document-cadre de l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques sera complété avant la fin septembre.

Possibilités de recherches sur les modes de vie sains

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires de l'Université de Moncton, en collaboration avec la Faculté de kinésiologie de l'University of New Brunswick, le ministère provincial de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine et le Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick, a organisé début juillet une séance d'échange de renseignements, de discussion et d'élaboration d'une proposition de recherche. Les objectifs spécifiques de cette discussion étaient de rassembler les chercheurs, décideurs du gouvernement du Nouveau-Brunswick et membres informés de la communauté dont les recherches s'intéressent à un ou plusieurs de ces thèmes, de broser un tableau des priorités du gouvernement provincial en matière de recherche sur les modes de vie sains et des possibilités de financement qu'il offre dans ce domaine, de faire part des travaux de recherche

en cours et des champs d'intérêt pour la recherche portant sur ces thèmes, et de déterminer les possibilités de former des partenariats afin d'élaborer des demandes de subvention de recherche portant sur ces thèmes.

Colloque international sur l'aménagement de la coexistence des langues

L'Observatoire international des droits linguistiques de la Faculté de droit, en partenariat avec le Forum mondial de la langue française, a organisé un colloque international portant sur l'aménagement de la coexistence des langues dans l'espace francophone, dans le cadre du Forum mondial de la langue française, qui a eu lieu du 2 au 6 juillet à Québec. L'Observatoire a accueilli une vingtaine d'experts, juristes et sociolinguistes qui ont partagé leurs connaissances relatives à l'aménagement de la coexistence des langues dans leur région du monde; ces régions étant le Nouveau-Brunswick, le Québec, les institutions fédérales canadiennes, la France, la Belgique, la Suisse, le Maghreb, l'Afrique subsaharienne, l'Asie, ainsi que quelques régions à l'extérieur de la francophonie comme le Mexique, l'Espagne, l'Italie et le Pays de Galles.

Contribution au Festival Frye

La Faculté des études supérieures et de la recherche a fait une contribution de 5 000 \$ à l'organisation du Festival Frye, de Moncton. Partenaire du Festival Frye depuis l'édition inaugurale en 2000, l'Université de Moncton a joué un rôle essentiel dans son évolution, surtout en ce qui a trait à son volet conférences. Dans le cadre de la 13^e édition de ce festival, la Faculté a présenté la Conférence Mailliet-Frye, qui a été prononcée par l'écrivain **Antonine Mailliet**, chancelier émérite de l'Université.

Programme d'appui à la réussite des études

Au total, 209 personnes ont participé au colloque annuel sur la réussite le 6 juin dernier. Le thème du colloque était « Comprendre nos différences pour réussir ». La conférence d'ouverture a été prononcée par Lionel Laroche, Ph.D., ingénieur, auteur et président fondateur de MultiCultural Business Solutions. Ce 6^e colloque sur la réussite s'adressait à la population universitaire des trois campus et visait à approfondir notre compréhension de la diversité de notre population universitaire sous plusieurs angles. Le colloque a aussi permis aux personnes participantes de se doter d'outils concrets pour relever les défis de la diversité en pédagogie universitaire.

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a accordé un financement de 809 481 \$ à l'Université de Moncton en 2012-2013 pour la réalisation de sept projets portant sur l'accès et la rétention des étudiantes et des étudiants de groupes sous-représentés aux études universitaires.

Les trois campus ont approuvé un plan d'action dans le cadre du projet de recrutement et de rétention des étudiantes et des étudiants issus de familles à faible revenu. La mise en œuvre des activités est en cours.

Services aux étudiantes et étudiants

Un coordonnateur a été embauché pour un nouveau projet qui vise à instaurer une approche concertée entre les trois campus de l'U de M et les trois campus du CCNB pour mieux encadrer et accompagner les étudiantes et étudiants internationaux durant leur séjour tant en milieu urbain que rural.

Un programme automatisé sera mis en place dès le mois de novembre afin de permettre l'attribution des bourses d'accueil en même temps que les offres d'admission en milieu scolaire.

Un nouveau contrat a été signé avec l'Archidiocèse de Moncton pour une période de trois ans pour la chapelle du campus de Moncton.

Recrutement étudiant

Les 26 et 27 septembre, les conseillères et conseillers en orientation provenant principalement des Provinces maritimes ont rendez-vous à Edmundston où se tiendra la Rencontre-Échange 2012. Cet événement représente une excellente occasion de leur faire connaître les nouveautés de l'Université de Moncton et de raffermir les liens avec les professionnelles et professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle.

Un projet d'accueil pour les élèves des écoles secondaires francophones qui suivent des cours à l'Université et des améliorations au projet de recrutement en milieu scolaire ont été élaborés.

Du côté de l'international, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales ainsi que deux membres de l'équipe de recrutement réseau ont participé au Festival interceltique de Lorient 2012 alors que l'Acadie était à l'honneur.

Activités sportives

Sept compétitions d'athlétisme ont eu lieu au Stade de Moncton pendant la saison estivale, en plus d'un match de soccer féminin élite entre le Canada et la Chine.

Angelo Jean-Baptiste a été nommé au poste d'entraîneur des équipes féminine et masculine de soccer de l'Université de Moncton.

La mascotte Super Bleu a accueilli sa sœur Super Bleue lors de la rentrée 2012.

Relations internationales

Le Bureau des relations internationales a été étroitement impliqué dans l'élaboration de la convention cadre pour le Consortium interuniversitaire pour la relance du système éducatif haïtien. Le consortium se compose de sept universités canadiennes et de sept universités haïtiennes. La convention a été signée le 16 août 2012.

Projet de mobilité internationale en gestion de l'information

Le campus de Shippagan a reçu la visite de partenaires canadiens (Université du Manitoba, University of Ontario Institute of Technology) et européens (Université de Pecs en Hongrie, Université Bretagne-Sud en France et Université de Turku en Finlande) impliqués dans le projet de mobilité internationale en gestion de l'information. Des réunions de travail et de coordination ont été organisées aux campus de Moncton et de Shippagan pour faire le bilan des activités académiques et de mobilité. Les partenaires ont passé en revue les différents projets bilatéraux en recherche, ainsi que les échanges d'étudiants et étudiantes en cours.

Partenariat entre l'U de M et la FJFNB

La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) et l'Université de Moncton ont conclu un premier partenariat qui favorisera le développement de la jeunesse sous toutes ses formes, notamment grâce au leadership, à l'engagement communautaire et à la construction identitaire. Au cours de la prochaine année scolaire, l'Université fera une contribution de 33 500 \$ pour soutenir diverses activités de la FJFNB. Ainsi donc, pour souligner l'excellent travail qu'ils font dans la communauté, les 22 représentants et représentantes de la FJFNB des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick pourront recevoir une bourse d'études d'une valeur de 500 \$ (une par école) s'ils choisissent de venir étudier à l'Université de Moncton dans l'un ou l'autre des trois campus. La bourse des cinq jeunes qui se distingueront le plus deviendra alors une bourse d'accueil qui passera à 1 000 \$. De plus, l'Université offrira une bourse d'accueil de 1 000 \$ aux cinq représentants des régions qui sont membres du comité consultatif provincial. L'Université s'engage également à devenir un commanditaire *platine* en participant jusqu'à concurrence de 15 000 \$, dont 8 500 \$ sous forme de bourses, au financement du concours musical *Accros de la chanson* pour l'année 2012-2013, organisé annuellement par la FJFNB.

Camps mathématiques de l'Acadie

La première édition des Camps mathématiques de l'Acadie a eu lieu fin juin à l'école secondaire A.-J.-Savoie de Saint-Quentin. C'était la première fois qu'il y avait des camps mathématiques en français au Nouveau-Brunswick. Le fondateur de ces camps est le mathématicien **Donald Violette**, professeur au Département de mathématiques. Rappelons que les Camps mathématiques de l'Acadie s'adressent aux dix meilleurs concurrents du Concours de mathématiques Poincaré, édition 2012. Ils permettent à des élèves doués de faire des mathématiques en français dans un climat propice à l'apprentissage avec des mathématiciens chevronnés.

Les jeunes sont sensibilisés à l'environnement forestier

Dans le cadre de ses activités d'éducation, l'équipe de la Forêt expérimentale du campus d'Edmundston a visité de nombreuses classes de 3^e, 4^e et 5^e années du District scolaire 3 afin d'échanger avec les élèves sur les bienfaits des arbres et des forêts dans leur vie et le rôle qu'ils peuvent jouer dans la mise en valeur des forêts de leur province. Ce projet, rendu possible grâce à un fructueux partenariat avec la Forêt modèle Fundy et le District scolaire 3, a permis de rencontrer et de sensibiliser près de 250 jeunes. Du 23 juillet au 10 août, des camps de jour sur la faune ont été offerts aux jeunes de 11 à 14 ans.

10^e édition du camp de musique classique

Du 2 au 7 juillet, une soixantaine de jeunes d'âge scolaire ont pris part au Camp classique de l'Université à son campus de Moncton. Présenté en partenariat avec l'École de musique de Dieppe et l'École de musique Métro Moncton, ce camp classique en était à sa dixième édition. C'est le seul camp estival francophone axé sur la musique d'ensemble dans la province qui regroupe autant d'instruments - saxophone, hautbois, clarinette, piano, guitare, violon, instruments de percussion, chant choral.

Activités au campus de Shippagan

Le 32^e Colloque provincial sur la formation professionnelle pour le personnel de bureau a eu lieu le 1^{er} juin au campus de Shippagan. L'événement a regroupé plus de 300 participantes et participants du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Centre international d'apprentissage du français (CIAF) a accueilli 24 enseignantes et enseignants de français langue seconde dans le cadre de stages pédagogiques qui ont eu lieu en juillet. Les stagiaires provenaient du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta.

Lancement du logo du 50^e

Lors de la fête du 19 juin, le logo soulignant le 50^e anniversaire de la fondation de l'Université de Moncton a été dévoilé par le recteur et vice-chancelier, **Raymond Théberge**, en compagnie de la directrice générale des relations universitaires, **Linda Schofield**, qui préside le comité du 50^e, et d'**André Goguen**, graphiste au Service du recrutement étudiant, qui en a fait la conception. Le logo servira à divers usages promotionnels et sera incorporé à la papeterie de l'Université.

Tournoi-bénéfice de golf de la Fondation Saint-Louis-Maillet

Le 18^e tournoi-bénéfice de golf de la Fondation Saint-Louis-Maillet a été présenté le 8 septembre au Club de golf Fraser d'Edmundston. Plus de 20 000 \$ ont été amassés pour porter le total à environ 270 000 \$ depuis la création de l'activité. Ce tournoi amical est ouvert à toutes les personnes intéressées et a pour but de recueillir des fonds qui servent à offrir des bourses d'études aux étudiantes et étudiants qui fréquentent le campus d'Edmundston. Dans le cadre de ce tournoi, les anciennes, anciens, amies et amis de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, ont pris part la veille à un vin et fromage, activité qui comprenait un encan silencieux, le tirage des noms des commanditaires de bourses du tournoi de golf, et une visite guidée des nouvelles installations du campus et des espaces communs avec le collège communautaire.

Soirée Ovation

L'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton, campus de Moncton, rendra hommage à deux de ses diplômés lors de sa Soirée Ovation, qui aura lieu le 18 octobre au Delta Beauséjour de Moncton. La Soirée Ovation est la nouvelle appellation de cet événement annuel organisé par l'AAAUM pour célébrer et mettre en valeur les réalisations et la persévérance de ses personnes diplômées. La chanteuse **Édith Butler** recevra l'Ordre du mérite des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton. Cet Ordre souligne la contribution exceptionnelle d'un membre qui fait honneur à son alma mater et à sa profession, que ce soit dans le domaine religieux, politique, socioéconomique, scientifique ou encore artistique. L'AAAUM remettra également le prix Émergence à **Gaetan Lanteigne**, enseignant au programme de gestion de la petite et moyenne entreprise offert au CCNB – campus de la Péninsule acadienne. Institué en 2008, ce prix a pour but de mieux faire connaître cette nouvelle génération de diplômées et diplômés qui se distinguent dans différentes sphères d'activité, que ce soit en menant une carrière exceptionnelle ou en s'impliquant activement au sein de la communauté.

Une neuvième contribution au programme Repères

L'Association des anciens, anciennes et amis de l'U de M (campus de Moncton) a renouvelé son engagement envers le programme Repères par une contribution de 10 000 \$, pour une neuvième année consécutive. Offert dans le cadre du programme d'appui à la réussite des études au campus de Moncton, Repères est une collaboration entre l'AAAUM, les Services aux étudiantes et étudiants et le Service d'orientation. Cette initiative connaît toujours un vif succès puisqu'elle permet aux étudiantes et aux étudiants de rencontrer une personne diplômée exerçant la profession qui les intéresse ou travaillant dans un domaine professionnel privilégié. Depuis ses débuts, en 2004, le programme a permis à plus de 600 étudiantes et étudiants, tant au niveau du baccalauréat que de la maîtrise, de participer à un jumelage ou à une session de groupe. Près de 200 diplômées ou diplômés de l'U de M ont accepté de partager leur expertise.

35^e anniversaire du Fonds de bourses Clément-Cormier

Établi en 1977 par l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton, campus de Moncton (AAAUM), le Fonds de bourses Clément-Cormier célèbre cette année son 35^e anniversaire de fondation. Depuis sa création, plus de 1 400 étudiantes et étudiants ont bénéficié de ce fonds de bourses, le plus important de l'Université de Moncton puisqu'il possède aujourd'hui un capital de plus de 3 000 000 \$. En 2011-2012, près d'une centaine de bourses Clément-Cormier ont été remises à des étudiantes et des étudiants sous forme de bourses d'entrée ou de mérite académique, pour un total de 79 725 \$. Pour souligner le 35^e anniversaire, l'AAAUM a fait un don de 5 000 \$ au nom du D^r Roland Maurice, président fondateur du Fonds de bourse Clément-Cormier, qui est décédé cette année. Une campagne de financement a été lancée auprès des anciennes boursières et anciens boursiers pour qu'ils contribuent au fonds.

Autres initiatives de l'AAAUM

L'AAAUM renouvèle son partenariat avec la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM) en investissant 8 000 \$ au Fond d'initiatives étudiantes pour l'année 2012-2013. Ce fonds a pour but d'appuyer financièrement divers projets qui contribuent au développement et à l'épanouissement des étudiantes et étudiants, tant sur le plan académique que social. Ce soutien financier permet à différents groupes étudiants de réaliser des projets qui enrichissent la vie universitaire. Grâce au soutien financier accordé en vertu de ce fonds, l'équipe de canoë de béton de l'Université de Moncton a pu faire l'achat d'une remorque.

L'AAAUM contribue à l'aménagement du nouveau café /pub étudiant *Le Coude* au campus de Moncton en meublant l'espace intitulé provisoirement le « Coin des diplômés ». Ce nouvel espace procure aux étudiantes et étudiants un lieu de rencontre et d'étude, dans un environnement confortable. Un partenariat a été conclu avec la compagnie *Lounsbury*, qui a accepté d'offrir un rabais sur l'achat de meubles. Cette contribution répond à la stratégie de promotion de l'AAAUM qui vise à soutenir davantage la vie étudiante.

PRIX, DISTINCTIONS

Jolain Goulette, étudiant du Département de musique de la Faculté des arts et des sciences sociales, a décroché la première place dans la catégorie percussion de la 41^e édition du *Festival national de musique* qui a eu lieu du 16 au 18 août à Fort McMurray en Alberta. M. Goulette est le troisième étudiant de l'Université de Moncton en autant d'années à remporter les honneurs lors de ce festival qui est organisé par la Fédération canadienne des festivals de musique. **Joey Roy** a remporté la première place dans la catégorie percussion en 2010, et **Patrick Gaudet** fit de même en 2011.

Stacey Gorneau, d'Edmundston, a reçu le prix de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick pour avoir obtenu la plus haute moyenne globale en science infirmière, ainsi que le prix du personnel médical de l'Hôpital régional d'Edmundston pour avoir maintenu le meilleur rendement dans les cours cliniques.

Les prix Choix-FM 2012 ont été attribués à **Catherine Allard** et **Marc-André LeBlanc**, des récompenses accordées aux meilleurs reportages produits par des étudiants du cours « Journalisme radio II » du Programme d'information-communication.

Pierre Escalet, étudiant diplômé du baccalauréat en sciences forestières au campus d'Edmundston, s'est vu attribuer récemment la médaille d'or de l'Institut forestier du Canada. Originaire d'Aulnay-sous-Bois, en France, le récipiendaire s'est distingué tout au long de ses études par son engagement et son implication à l'Université et dans la communauté.

L'Université de Moncton compte 22 étudiantes-athlètes et étudiants-athlètes qui ont été inscrits au Tableau d'honneur académique canadien 2011-2012 de Sport interuniversitaire canadien, pour avoir maintenu une moyenne de 3,7 ou plus. Six sont membres de l'équipe d'athlétisme, cinq de l'équipe de soccer féminin, cinq de l'équipe de soccer masculin, deux de l'équipe de hockey féminin et quatre de l'équipe de hockey masculin.

Nathalie Boivin, professeure chercheuse en science infirmière au campus de Shippagan (centre satellite de Bathurst), a été choisie Personnalité de l'année Radio-Canada / Acadie Nouvelle pour l'année 2011-2012. Ce choix souligne sa brillante carrière de chercheuse et tient

compte également de son dévouement au service de sa communauté. Mme Boivin est présidente de la Société santé et mieux-être en français du Nouveau-Brunswick ainsi que présidente sortante du Mouvement acadien des communautés en santé du N B.

Monique Richard, professeure au Département de musique, a été honorée par le YWCA de Moncton qui lui a remis le prix *Femme de mérite* dans la catégorie arts et culture. Mme Richard est professeure à l'Université de Moncton depuis 2004. Parallèlement à son enseignement, elle a toujours été impliquée dans la vie culturelle et musicale de la communauté, faisant d'elle une fervente ambassadrice de la langue et de la culture françaises. On connaît son succès comme directrice du Chœur Beauséjour qui a remporté plusieurs prix et qui a participé à différents festivals de musique à l'échelle régionale, nationale et internationale. Elle dirige aussi le chœur du Département de musique de l'Université de Moncton et le Chœur Louisbourg qui se spécialise en musique ancienne.

Lors d'un colloque spécialisé en sciences de l'information qui s'est déroulé à Poitiers en juin, **Monica Mallowan**, professeure en gestion de l'information au campus de Shippagan, a reçu la Médaille de la Ville de Poitiers afin de saluer sa contribution aux efforts de mise en place et de consolidation d'un cadre de dialogue et de recherche dédié au domaine de l'intelligence de l'information.

Jocelyn Nadeau, directeur de l'Éducation permanente et directeur des technologies de l'information au campus d'Edmundston, a été élu vice-président du Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada. Lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu à Québec, M. Nadeau a été réélu pour un quatrième mandat de deux ans au sein du conseil d'administration. Lors de cette même assemblée, Édupôle Edmundston a été retenu comme hôte du prochain colloque du Réseau d'enseignement qui aura lieu les 30 et 31 mai 2013.

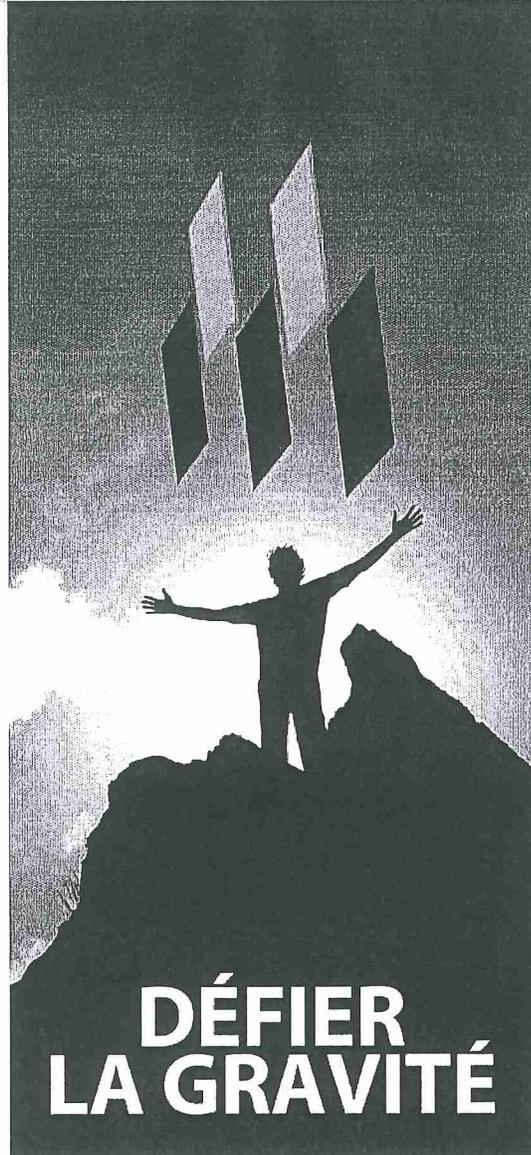
En juin, le pianiste **Roger Lord**, professeur au Département de musique, s'est à nouveau envolé vers la Chine où il a enregistré un disque de musique chinoise pour piano. Il s'est associé à un réalisateur de disque et ingénieur de son chinois de renom, Shen Yuanzhi, qui a une vaste expérience avec divers artistes internationaux. M. Lord en était à son 20^e voyage en Chine depuis 1999.

Louis Lapierre, professeur émérite de biologie, et **Jean-Guy Rioux**, ancien vice-recteur du campus de Shippagan, ont été nommés membres de l'Ordre du Canada. M. Lapierre reçoit cette reconnaissance pour son inlassable contribution à la protection et à la préservation de l'environnement tant à l'échelle locale que sur la scène provinciale et nationale, tandis que M. Rioux a apporté une immense contribution auprès de la communauté acadienne et des autres communautés francophones du pays.

L'artiste multidisciplinaire **Herménégilde Chiasson** a été élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre national du mérite par l'ambassadeur de France au Canada, Philippe Zeller, lors de son passage à Moncton au début juillet.

Le 15 septembre 2012

Raymond Thériège, recteur et vice-chancelier



Défis et perspectives du recrutement étudiant



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Le 28 août 2012

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire exécutif.....	5
2. Analyse de la situation	6
2.1 La baisse démographique dans les écoles	6
2.2 Objectifs actuels selon les marchés	9
2.3.1 Potentiel dans les marchés visés	10
3. Stratégies et moyens	12
3.1 Nouveau-Brunswick francophone	12
3.1.1 Nouvelles orientations stratégiques	13
3.1.2 Redéfinition des moyens	14
4. Révisions des objectifs	16
5. Conclusion.....	17
ANNEXES	19

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les membres de l'Équipe de direction connaissent bien la situation à laquelle fait face le recrutement étudiant sur le plan démographique et concurrentiel. Au cours des dernières années, l'Université de Moncton a réussi à conserver une certaine stabilité dans le nombre de ses nouvelles admissions malgré l'affaiblissement du bassin où elle puise la plus grande partie de son effectif étudiant, soit les élèves de 12^e année des écoles secondaires francophones de la province. Cependant, en raison de la diminution qui s'annonce, de la concurrence accrue de la part des autres universités et d'une jeunesse est davantage ouverte à la mobilité, les cinq prochaines années risquent d'être différentes. L'Université de Moncton devra donc prendre les mesures nécessaires pour éviter de se retrouver avec une diminution du nombre d'étudiantes et d'étudiants recrutés annuellement.

Dans le contexte actuel, nous devons évidemment continuer de miser sur les marchés non traditionnels pour compenser ces pertes, mais certains de nos objectifs sont très ambitieux. C'est pourquoi l'Équipe de direction a repensé les stratégies et les moyens en place et revu certains objectifs.

Il nous faudra nous pencher sur l'avenir du recrutement étudiant dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Pour les raisons énoncées ci-haut, nous ne pouvons tenir notre marché principal pour acquis et pour conserver – et peut-être même améliorer – notre position auprès de cette population, nous proposons revoir nos pratiques d'une façon ambitieuse et novatrice.

2. ANALYSE DE LA SITUATION

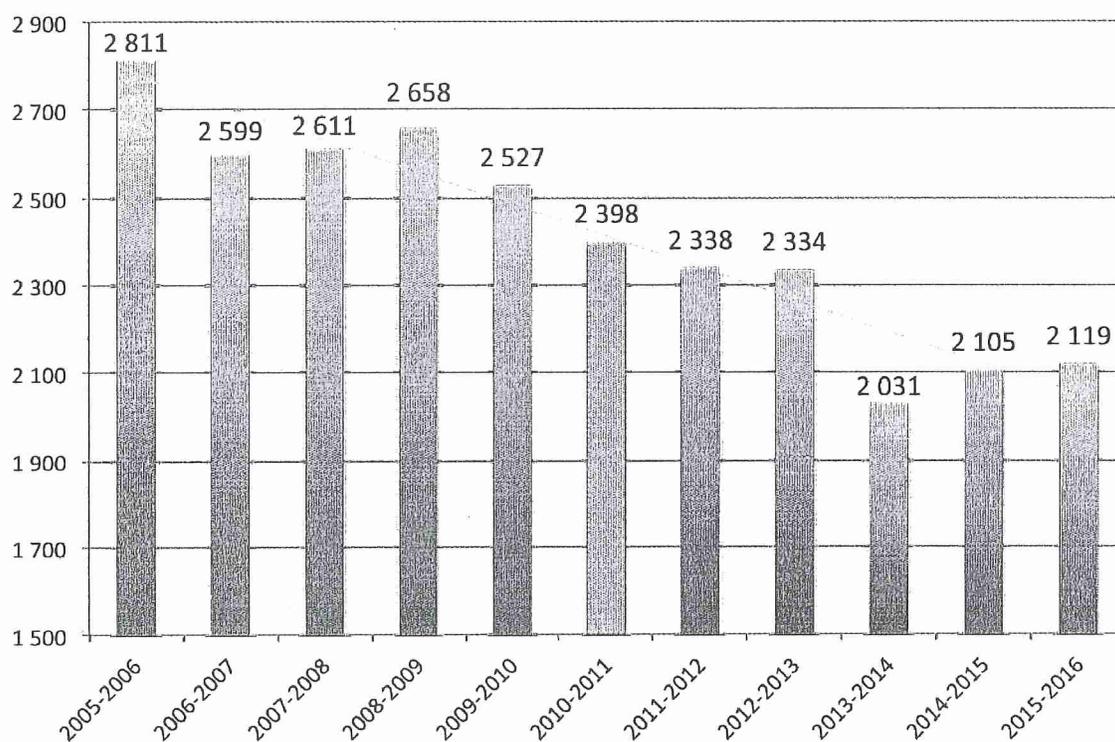
2.1 La baisse démographique dans les écoles

Selon les chiffres fournis par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick¹, le nombre d'élèves de 12^e année dans les écoles secondaires francophones de la province a diminué de façon significative au cours des cinq dernières années et les effets de ce phénomène continueront de se faire sentir pour au moins les cinq prochaines années. La Figure 1 illustre cette diminution et on y remarque qu'en 2011, on comptait 2 398 élèves inscrits en 12^e année, soit 413 de moins que les 2 811 de 2006. Ce graphique montre que l'on peut s'attendre à une diminution supplémentaire de 279 individus d'ici 2016. Une chute particulièrement sévère est prévue 2013-2014, où l'on perdra 303 élèves, mais elle sera suivie d'un gain de 74 l'année suivante.

Entre 2016 et 2022, l'ampleur des variations annuelles sera moindre et l'effectif se stabilisera par la suite à environ 2 000 élèves par année (voir Annexe 1).

Figure 1

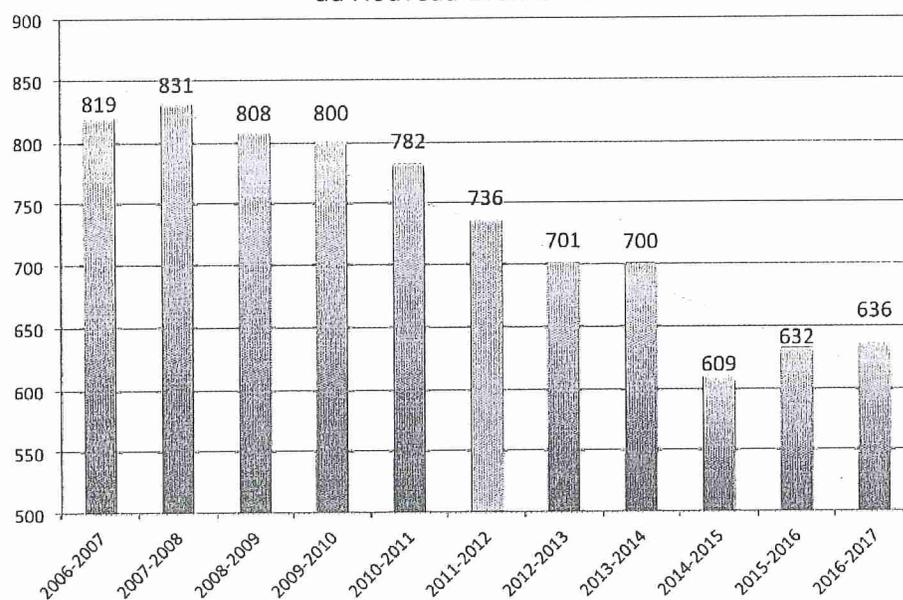
Nombre d'élèves inscrits à la 12^e année des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick



¹ Division des politiques et de la planification Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (mars 2011 et février 2012).

La Figure 2 montre l'impact de la diminution du nombre d'élèves dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick sur les nouvelles admissions en provenance de ce marché. On constate que la courbe ressemble, à quelques exceptions près, à celle présentée à la Figure 1. L'exception la plus flagrante se retrouve à l'année universitaire 2007-2008, où la cohorte des écoles secondaires francophones de 2006-2007 aurait normalement dû produire une diminution d'une quarantaine de nouvelles admissions, alors que l'on constate une augmentation de 12.

Figure 2
Nombre de nouvelles admissions en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick



L'explication de cette circonstance particulière se trouve au Tableau 1, qui fait état des statistiques détaillées des dernières années ainsi que des objectifs qui ont été établis l'an dernier. À la ligne 12 de ce tableau, on remarque que 2 811 élèves de 12^e année étaient disponibles pour le recrutement en 2006-2007. L'objectif de l'Université est de recruter 30 % des élèves de la 12^e année², ce qui correspond à 843 étudiantes et étudiants (ligne 13). Avec une performance de 29,14 %, le taux visé a pratiquement été atteint (ligne 14), ce qui a résulté en 819 nouvelles admissions (ligne 2). Mais, en 2007-2008, nous avons atteint un taux de pénétration de 31,97 % sur les 2 599 élèves de 12^e année. Cette différence peut sembler minime en terme de pourcentage, mais cette année-là, si notre taux était demeuré à 29,14 %, nous aurions récolté près de 75 nouvelles admissions de moins que ce qui a été obtenu. La ligne 15 du

2 L'Université de Moncton s'est fixé un objectif de recruter 30 % des diplômées et diplômés des écoles secondaires francophones de la province. Cet objectif prend toute sa dimension lorsque l'on considère les résultats des dernières études portant sur la participation aux études universitaires. En effet, en février 2009, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) rendait publics les résultats d'une enquête effectuée à ce sujet auprès des jeunes Néo-Brunswickois. Cette étude démontre qu'à ce moment, seulement 19 % de ces jeunes fréquentaient une université de notre province. Le taux global de participation à des études universitaires – c'est-à-dire toutes destinations confondues – ne s'élevait quant à lui qu'à 28 %. Une autre étude, publiée par Statistique Canada en 2004, démontre que la moyenne nationale de participation varie, selon l'âge, de 17 % à 28 %. À ce niveau, l'Université de Moncton est au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 1

Nouvelles admissions par marché et par année depuis 2006-2007 et objectifs jusqu'en 2016-2017

MARCHÉ	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1 Nouveau-Brunswick	1 061	1 037	994	1 023	1 016	970	961	960	869	892	896
2 Écoles secondaires	819	831	808	800	782	736	701	700	609	632	636
3 CCNB	62	57	56	50	53	63	85	85	85	85	85
4 Autres	180	149	130	173	181	171	175	175	175	175	175
5 NÉ - ÎPÉ - TNL	20	24	27	36	25	44	20	20	20	20	20
6 Immersion	19	40	30	29	27	20	55	60	65	65	65
7 Québec	50	74	70	47	39	45	60	60	60	60	60
8 Ontario	14	8	13	10	15	7	15	15	15	15	15
9 Ouest	11	7	6	2	2	2	5	5	5	5	5
10 International	110	157	144	192	162	156	145	155	160	170	175
11 Total	1 285	1 347	1 284	1 339	1 286	1 244	1 261	1 275	1 194	1 227	1 236
12 No. d'élèves 12e année	2 811	2 599	2 611	2 658	2 527	2 398	2 338	2 334	2 031	2 105	2 119
13 NA @ taux de 30 %	843	780	783	797	758	719	701	700	609	632	636
14 Taux pénétration réel	29,14 %	31,97 %	30,95 %	30,10 %	30,95 %	30,69 %					
15 Différence	-24	51	25	3	24	17					

Tableau 2Nombre d'élèves en 12^e année par année selon les districts scolaires actuels, jusqu'en 2015-2016.

DISTRICT SCOLAIRE	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	+/ -
01 - Dieppe	554	556	598	498	556	516	-38
03 - Edmundston	459	441	428	381	401	412	-47
05 - Campbellton	403	418	394	344	360	361	-42
09 - Tracadie	569	525	500	442	461	469	-100
11 - Richibouctou	413	398	414	366	327	361	-52
TOTAL	2 398	2 338	2 334	2 031	2 105	2 119	-279

District 01 : Mathieu-Martin, L'Odyssee, Sainte-Anne, Samuel-de-Champlain.

District 03 : Marie-Gaëtane, A.-J.-Savoie, Grande-Rivière, Thomas-Albert, Cité des Jeunes.

District 05 : Aux Quatre Vents, Roland-Pépin, Népisiguit.

District 09 : Louis-Mailloux, Marie-Esther, W.-A.-Losier, La Fontaine.

District 11 : Clément-Cormier, Louis-J.-Robichaud, Baie-Sainte-Anne, Assomption, Mgr-Marcel-François-Richard, Beausoleil

Tableau 1 montre la différence des nouvelles admissions avec le taux obtenu et avec un taux de 30 % pour l'année en cours et pour les 5 années précédentes.

Le point à retenir de ces calculs – et nous en discuterons davantage plus loin – est que dans les écoles secondaires francophones de la province, une variation d'un seul point de pourcentage peut avoir un impact important sur le recrutement étudiant.

Finalement, le Tableau 2 affiche les projections du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, divisées selon les districts scolaires, tel que nous les avons connus jusqu'en 2011-2012 (à partir de cette année, il n'y aura que trois districts scolaires francophones). On remarque que la diminution frappera l'ensemble des régions, avec un total de 279 élèves de moins en 2015-2016.

2.2 Objectifs actuels selon les marchés

Si on retourne au Tableau 1, on remarque que malgré l'importante baisse (-284) du nombre d'élèves des écoles secondaires entre 2006-2007 et 2010-2011 (ligne 12), l'Université de Moncton a réussi à maintenir – à augmenter, en fait, même si ce n'est que par une seule admission – le total des étudiantes et étudiants recrutés (ligne 11). Malgré les efforts déployés, cette tendance a pris fin en 2011-2012, alors que la baisse de 129 élèves dans les écoles s'est traduite par une diminution de 42 nouvelles admissions à l'Université.

En 2016-2017, malgré 279 élèves de moins dans les écoles secondaires qu'en septembre dernier (ligne 12), le nombre total de nouvelles admissions reste relativement stable, avec une diminution de seulement 8 étudiantes et étudiants (ligne 11).

Une analyse plus poussée de ces projections révèle cependant que l'objectif de 1 236 nouvelles admissions en 2016-2017 (ligne 11) repose sur des augmentations significatives du nombre de nouvelles admissions dans certains marchés, et plus particulièrement :

- 85 nouvelles admissions des CCNB, soit **22 de plus** que cette année (ligne 3) ;
- 65 nouvelles admissions en **immersion**, soit **45 de plus** que cette année (ligne 6) ;
- 60 nouvelles admissions du **Québec**, soit **15 de plus** que cette année (ligne 7) ;
- 175 nouvelles admissions de **l'international**, soit **19 de plus** que cette année (ligne 10).

Certains de ces objectifs sont atteignables, mais un tout un travail devra être accompli afin d'assurer le succès de nos démarches. Comme nous le verrons dans les prochaines sections, plusieurs avancées ont déjà été faites en ce sens depuis la création du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et cette progression devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Dans d'autres cas, le tir devra être réajusté pour mieux refléter la réalité et, suivant l'analyse détaillée de ces différents marchés, de nouveaux objectifs sont présentés en page 16 (Tableau 3).

2.3.1 Potentiel dans les marchés visés

Les étudiantes et étudiants provenant des CCNB, de l'immersion et de l'international ont été identifiés par l'Équipe de direction comme des marchés potentiellement prometteurs sur le plan du recrutement étudiant. Dans deux des trois cas (CCNB et immersion), les objectifs n'ont pas été atteints au cours des dernières années.

Dans deux de ces cas, les éléments de solutions se trouvent dans des processus qui existent déjà ou qui sont en voie d'être mis en place, alors que dans l'autre, un réaménagement assez important serait nécessaire.

Les CCNB : Cette année, des changements réels et majeurs se sont concrétisés dans la relation entre l'Université de Moncton et les CCNB. Par le passé, les efforts de recrutement dans les CCNB ont souvent été muselés par le manque de reconnaissance en bloc de programmes offerts dans les CCNB ainsi que par le processus de transfert de crédits actuellement en place. Le fait que l'Université de Moncton et les CCNB se soient toujours considérés comme des adversaires se faisant concurrence dans un même marché a également fait en sorte qu'il n'y a jamais eu beaucoup d'ouverture, d'un côté comme de l'autre, pour des activités de recrutement sur le terrain. Cependant, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales ont aujourd'hui des échanges fréquents et constructifs avec la direction des collèges communautaires. Deux personnes, l'une de l'Université, l'autre des CCNB travaillent ensemble (dans un même bureau) pour mieux arrimer les programmes, alors qu'Édupôle Edmundston représente une collaboration sans précédent entre nos institutions. Le campus de Shippagan a développé en 2011 deux ententes DEC-BAC avec le CCNB de Bathurst en environnement/gestion des zones côtières et en informatique/gestion de l'information. De plus, le campus collabore avec le CCNB-PA pour le développement d'un projet éducatif rassembleur pour l'enseignement postsecondaire dans la Péninsule acadienne. Les résultats de tous ces efforts ne seront pas sentir immédiatement, mais cette nouvelle dynamique devrait nous permettre d'atteindre l'objectif de 85 étudiantes et étudiants au cours des prochaines années.

L'immersion : La situation de l'immersion a fait l'objet d'une analyse de la part du Bureau du recrutement étudiant et un document a été remis aux membres de l'ÉDD au printemps 2010. La conclusion de ce rapport est qu'avec un seul niveau d'immersion, il sera très difficile, pour ne pas dire impossible, d'atteindre les objectifs établis, peu importe les moyens ou les incitatifs mis de l'avant. Les résultats de groupes de discussions effectués auprès d'élèves de plusieurs écoles anglophones suggèrent que l'Université de Moncton aurait avantage à offrir plusieurs niveaux d'immersion. L'Équipe de direction a été saisie du dossier et a mis en place un processus d'évaluation stratégique au bout duquel différentes avenues seront explorées et auxquelles le CIAF pourrait avoir un rôle à jouer. Pour le moment, les objectifs seront révisés à la baisse pour les quelques prochaines années.

Les autres provinces de l'Atlantique : Depuis 2007, les résultats obtenus dans ce marché ont systématiquement dépassé les attentes et l'objectif pourrait être revu légèrement à la hausse pour les prochaines années.

L'international : Par le passé, les stratégies proposées pour soutenir la croissance du recrutement international consistaient à trouver chaque année deux ou trois nouveaux marchés. L'expérience acquise nous dit cependant que ce chemin peut se prouver coûteux financièrement, lent à rapporter de vrais dividendes et gourmand du côté des ressources humaines. Sans mettre de côté le développement de

nouveaux marchés, nous sommes en réalité encore loin d'avoir atteint un plateau dans certains des pays où nous connaissons des succès – et en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest – et que nous devrions concentrer nos efforts à les exploiter davantage.

En effet, grâce à la notoriété acquise et les excellentes relations forgées avec les ambassades canadiennes, l'Université de Moncton possède un sérieux avantage dans cette région du monde. Nos objectifs ne se limitent plus à aller chercher aveuglément le maximum d'étudiantes et d'étudiants, mais bien d'aller chercher les meilleurs éléments dans les meilleurs établissements d'enseignement. À titre d'exemple, nous avons chez nous cette année la meilleure étudiante d'un pays au complet. Boursière d'État et possédant un dossier académique impeccable, cette jeune femme du Bénin aurait pu choisir d'étudier partout dans le monde... et elle a choisi l'Université de Moncton.

Toujours est-il que jusqu'à tout récemment, nous avons concentré nos efforts de recrutement dans une seule ville par pays, habituellement la capitale. Cependant, il existe aussi d'excellents établissements de grande qualité dans des sous-régions que nous n'avons pas encore touchées. Dans certains de ces pays, le potentiel est considérable et les mécanismes de recrutement sont déjà en place et bien rodés. Pour ces raisons, nous proposons de continuer le développement de nouveaux marchés internationaux, mais à un rythme plus posé, tout en allant puiser davantage dans les marchés existants.

Les objectifs qui sont présentés au Tableau 1 (ligne 10) sont donc atteignables – et pourraient même être dépassés – avec les stratégies proposées.

Du côté de la gestion de risques, il faut cependant souligner que l'instabilité qui règne dans ces régions du monde peut faire en sorte que, du jour au lendemain, il devienne impossible de recruter dans certains de ces pays. Le coup d'État qui est survenu au Mali au printemps en est un malheureux rappel et il s'agit d'un événement qui pourrait aussi avoir des répercussions sur le recrutement au Burkina Faso. Si la situation devait se détériorer dans ces pays – ou d'autres où nous déployons des efforts importants –, nous nous proposons de faire preuve de flexibilité et de réorienter nos activités vers les prochains marchés internationaux visés. Des missions sont également prévues pour amorcer des liens avec la Chine et le Brésil.

Le Québec : Quoique les objectifs n'ont pas été atteints au Québec au cours des dernières années, la situation qui y prévaut actuellement fait en sorte que l'on ait déjà remarqué une augmentation des demandes d'admission en provenance de cette province. Pour répondre à cette demande accrue, un microsite a été créé spécifiquement pour les étudiantes et étudiants du Québec et un bouton d'accès a été placé sur la page d'accueil du site Internet de l'Université. L'objectif de 60 nouvelles admissions devrait être atteint en septembre prochain et la situation devra être analysée sur une base annuelle au cours des prochaines années.

L'Ontario et l'Ouest canadien : Malgré une récolte plutôt faible en 2011-2012, davantage d'efforts pourraient être effectués dans ces marchés pour rétablir la situation et l'objectif actuel peut être maintenu.

3. STRATÉGIES ET MOYENS

3.1 Nouveau-Brunswick francophone

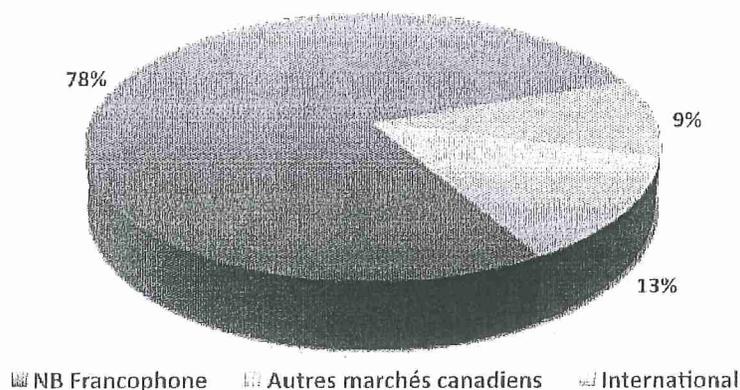
Malgré toute l'attention que l'on porte aux autres marchés précédemment, la Figure 3 montre qu'en septembre dernier, le Nouveau-Brunswick francophone représentait toujours plus des trois quarts de nos nouvelles admissions (78 %), alors que l'international comptait pour 13 % du total et le reste du Canada (incluant l'immersion) pour 9 %. Les écoles secondaires francophones pour leur part, constituent 76 % du marché du Nouveau-Brunswick francophone et nous avons mentionné plus tôt qu'une variation d'un seul point dans notre taux de pénétration peut affecter le recrutement étudiant. La question est donc : peut-on envisager de maintenir, voire d'augmenter notre taux de pénétration dans les écoles ?

Comme, au Nouveau-Brunswick, seulement 28 % des 18 à 24 ans participent à des études universitaires, on comprend que l'Université de Moncton se démarque déjà en allant chercher sur une base régulière 30 % des élèves des écoles secondaires francophones de la province. Mais, bien entendu, nous ne réussissons pas à aller chercher tous ces élèves. Alors, qui sont celles et ceux qui nous échappent ? Sans avoir effectué de recherche exhaustive à ce sujet, nous pouvons quand même inférer qu'ils se trouvent majoritairement dans deux catégories :

1. les élèves qui font partie des groupes sous-représentés à l'Université, principalement les étudiantes et étudiants de première génération, les étudiantes et étudiants provenant de familles à faibles revenus, les garçons et les autochtones. Nous pourrions ajouter à ceci les étudiantes et étudiants ayant un handicap et qui pourraient voir ce handicap comme une barrière aux études universitaires.
2. les élèves qui ont d'excellentes moyennes académiques et qui sont fortement courtisés par les autres universités, souvent avec l'appui de bourses considérables.

Des initiatives sont déjà en place pour recruter les étudiantes et étudiants des groupes sous-représentés (*Projet d'accessibilité aux études universitaires et soutien accru des étudiantes et des étudiants sous-représentés* et *le projet réseau de recrutement et de rétention des étudiantes et étudiants à faibles revenus*), mais cette année, nous nous sommes donné les moyens pour viser les meilleurs élèves de nos écoles.

Figure 3
Proportion des nouvelles admissions en provenance du Nouveau-Brunswick francophone, d'ailleurs au Canada et de l'international en septembre 2011



3.1.1 Nouvelles orientations stratégiques

Quoique l'on ne voudrait pas aller jusqu'à qualifier la situation d'alarmante, les défis qui attendent le recrutement étudiant dans son marché principal au cours des prochaines années nécessitent de nouvelles orientations stratégiques et c'est justement l'une des raisons pourquoi l'Université de Moncton s'est dotée d'un poste de vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales.

La mise en place du VRAÉI a donné un nouveau souffle au recrutement étudiant et des réunions de planification stratégique, qui ont eu lieu au campus d'Edmundston en février et au campus de Shippagan en mai, auront permis de clarifier et de redéfinir le rôle des membres de l'équipe de recrutement, qui est répartie sur les trois campus. L'un des premiers constats effectués – et sur lequel tous les membres s'entendent – est que pour réussir, l'équipe de recrutement ne doit n'en faire qu'une. Tous sont d'accord pour dire que nous devons redynamiser une synergie entre nos campus et travailler ensemble à repositionner l'Université de Moncton pour qu'elle consolide sa place comme LA destination de choix pour les élèves des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Grâce à une approche axée sur la concertation et la collaboration, une mission, une vision, un mandat et une visée stratégique ont vu le jour. Ces nouvelles orientations reflètent d'ailleurs les principes énoncés dans les objectifs triennaux 2011-2014 qui présentent l'Université de Moncton comme un pôle d'excellence pour les générations futures.

Mission

L'équipe de recrutement a à cœur la pérennité de l'Université de Moncton et déploie les efforts nécessaires pour recruter un maximum d'étudiantes et d'étudiants.

Vision

L'équipe de recrutement aspire à faire de l'Université de Moncton la destination de choix! L'image et la notoriété institutionnelles seront au cœur de ses initiatives.

Mandat

L'équipe de recrutement optimise le nombre de nouvelles admissions en circonscrivant et adaptant les approches selon les objectifs visés et selon les divers groupes ciblés.

Visée stratégique

Créer et maintenir le lien privilégié avec les étudiantes et étudiants potentiels en éveillant un sentiment d'appartenance et inspirant une fierté de s'inscrire à l'Université de Moncton.

Principes directeurs :

- Recrutement dans un monde en mutation
- Adoption de changements nécessaires
- Valorisation de la culture de l'innovation
- Renforcement des liens internationaux

Dans la foulée de ces nouvelles orientations stratégiques, les membres de l'équipe en sont arrivés à la conclusion qu'une révision des moyens utilisés pour recruter les étudiantes et étudiants devait avoir lieu.

3.1.2 Redéfinition des moyens

Un premier constat fut que façon dont le recrutement étudiant s'est effectué au cours des dernières décennies doit être adapté à la réalité et aux besoins des jeunes d'aujourd'hui. Pour optimiser les ressources humaines et présenter un front uni, les membres de l'équipe de recrutement ont décidé d'un commun accord que l'on devait repenser la formule de la présentation réseau aux 12^{es} années. Traditionnellement, cette présentation mobilisait chaque automne trois personnes pour la tournée des 22 écoles francophones de la province. Dorénavant, une seule personne s'occupera de cette tournée, ce qui permettra de libérer deux ressources, qui pourront voir un plus grand nombre d'élèves de différents niveaux.

Une autre conclusion importante à laquelle est arrivée l'équipe de recrutement est que l'Université de Moncton doit aller plus loin que de simplement parler des programmes, des conditions d'admissions, des résidences, des bourses, de la vie étudiante, de la qualité de l'enseignement et du rapport privilégié entre profs et étudiants. Toutes les autres universités disent aussi la même chose. Si cette information est utile pour l'élève, elle ne nous démarque pas de la concurrence et, de façon plus importante, ne fait rien pour le motiver à choisir l'Université de Moncton, plutôt que Mount Allison, Laval ou Ottawa.

Finalement, tous s'accordent pour dire que nous devons viser davantage les meilleurs élèves, les *leaders* et les champions de nos écoles et qu'il faut commencer le recrutement chez les plus jeunes.

L'équipe de recrutement étudiant s'est entendue sur plusieurs moyens pour pallier ces situations et certains ont déjà pu être mis en oeuvre.

- Une révision du programme de bourses³ pour favoriser davantage le recrutement des meilleurs élèves de nos écoles, les *leaders*, les champions.
- Une campagne de publicité pour souligner qu'en 2011-2012 l'Université de Moncton a accueilli 18 des 22 récipiendaires de la Médaille académique du Gouverneur général du Canada des écoles secondaires francophones de la province.
- Le projet d'admission sur place, qui a été effectué dans les écoles secondaires francophones de la province en février dernier.
- Rapprochement de l'Université de Moncton avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance dans le but de créer un partenariat qui appuierait une stratégie innovatrice de recrutement étudiant dans les écoles.
- Partenariats avec la FJFNB et plusieurs écoles secondaires, permettant un rapprochement avec la fédération ainsi que les directions de ces écoles, sont en voie d'être réalisés.

Au cours de la prochaine année, d'autres initiatives seront mises de l'avant, comme :

- L'utilisation d'un seul agent de recrutement lors des présentations réseau aux élèves de la 11^e et de la 12^e année. Les agents de chaque campus feront les présentations dans leurs propres régions.
- Révision du contenu de la présentation aux 12^{es} années pour la rendre plus accrocheuse.

³ Pour la liste complète des bourses du nouveau programme, voir Annexe 2, à la page 21

-
- L'utilisation d'un présentateur qui inspire, captive et motive les élèves à choisir l'Université de Moncton, avec un message rassembleur de construction identitaire et de sentiment d'appartenance. Ce genre de présentations est très populaire auprès jeunes et serait offert aux élèves de la 9^e à la 11^e année.
 - L'utilisation de la question de la construction identitaire et du sentiment d'appartenance, présentés de façon adaptée à chaque région, qui constituent des enjeux importants aux yeux du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, comme la base d'un partenariat avec le ministère.
 - Consolidation des programmes de recrutement structurés pour les élèves de la 6^e à la 8^e année, qui ont déjà été amorcés aux campus d'Edmundston et de Shippagan.
 - L'ajout de sessions d'admission sur place à l'automne, en utilisant les notes de la 11^e année, en plus des sessions qui auront lieu à l'hiver.
 - Les offres de bourses pourront dorénavant être faites à l'automne, également basées sur les résultats de la 11^e année, en même temps que l'admission sur place.
 - Continuer de promouvoir l'excellence de l'Université de Moncton, mais en respectant en tout temps l'accessibilité. Par exemple, la moyenne d'entrée des étudiantes et étudiants à l'Université de Moncton est de 83 % (comparativement à 81,8 % à Ottawa).

À moyen terme, le but ultime est d'organiser, en collaboration avec le ministère et les directions des écoles, des *Journées de l'Université de Moncton* (ou même des *Journées de l'éducation postsecondaire en français*, en compagnie des CCNB). On parle ici de créer de véritables événements dans les écoles, qui regrouperaient des présentations sur le sentiment d'appartenance et la construction identitaire, des sessions portant sur les programmes et les conditions d'admission, des kiosques d'information sur l'aide financière, les bourses, le logement, et bien plus encore. Nous y ferions l'admission sur place, la distribution de t-shirts et d'outils promotionnels (et nous en profiterions pour prendre les coordonnées des élèves), lancer des concours, etc. Chaque membre de l'équipe aurait ainsi un rôle important à jouer. Dans le Nord-Est, la présentation majeure, portant sur les programmes d'études et les conditions d'admission, pourrait être offerte par le campus de Shippagan, ce qui permettrait de garder ce contact privilégié avec les élèves. Il en serait de même avec le campus d'Edmundston dans le Nord-Ouest et le campus de Moncton dans le sud de la province.

Le concept devra évidemment être adapté selon la taille de l'école et il faudra aussi développer une série de mesures et d'activités pour garder contact avec les élèves jusqu'à leur arrivée à l'Université. Le développement d'autres moyens novateurs pour rejoindre les jeunes, soit dans les écoles, les activités parascolaires ou en les amenant sur les campus seront également à l'horaire.

Finalement, pour rester dans la course, l'Université de Moncton devra un jour se doter d'un système intégré pour effectuer le suivi auprès des étudiantes et étudiants potentiels. Plusieurs systèmes, communément appelés CRM (Client Relationship Management), ont été adaptés au besoin des universités et la majorité de nos concurrents utilisent cette technologie pour appuyer leurs efforts et mesurer l'impact des activités effectuées. Ces logiciels permettent également aux agents de recrutement de rester en communication constante avec les élèves et offre à ces derniers la possibilité d'avoir un portail web qui est le leur, taillé sur mesure, selon leurs intérêts.

4. RÉVISIONS DES OBJECTIFS

Au Nouveau-Brunswick, les moyens qui sont en train d'être implantés pourraient servir de levier pour aller chercher des étudiantes et des étudiants parmi celles et ceux qui sont le plus à risque de choisir une autre université. Cette stratégie pourrait s'avérer doublement gagnante, puisqu'elle favoriserait davantage le recrutement des meilleurs élèves, des leaders et des champions tout en conservant le nombre d'élèves des écoles secondaires francophones de la province qui choisissent d'étudier à l'Université de Moncton plutôt que dans une université concurrente. L'objectif demeure donc un taux de pénétration de 30 % dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Le rapprochement qui est en train de s'effectuer avec les CCNB devrait faire en sorte que l'Université de Moncton puisse atteindre, au cours de prochaines années, l'objectif établi et nous avons donc gardé le nombre de 85 nouvelles admissions.

Les performances des dernières années dans les autres provinces maritimes semblent indiquer que l'on peut augmenter légèrement l'objectif fixé et nous proposons une augmentation de 5 nouvelles admissions par année. En immersion, en attendant qu'un virage se fasse, il serait plus sage de réviser à la baisse les projections antérieures et l'objectif a été fixé à 25 pour l'an prochain, avec une légère augmentation annuelle.

Étant donné que les événements qui sont survenus au Québec ces derniers mois pourraient résulter dans une augmentation d'une quinzaine de nouvelles admissions en provenance de cette province, l'objectif de 60 a été gardé intact pour le moment. Les objectifs pour les autres marchés ont également été conservés.

Le Tableau 3 reflète les nouveaux objectifs proposés, qui visent de façon plus réaliste à conserver, en 2016-2017, le niveau actuel de nouvelles admissions. Nous retrouvons également aux annexes 3, 4 et 5 un tableau détaillé des stratégies et objectifs pour 2012-2013, un bilan des résultats obtenus en 2011-2012, ainsi que tous les autres tableaux qui ont servi à la réalisation ce document.

Tableau 3
Objectifs de recrutement révisés (2012 à 2016)

INTÉGRATION	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nouveau-Brunswick	961	960	869	892	896
Écoles secondaires	701	700	609	632	636
CCNB	85	85	85	85	85
Autres	175	175	175	175	175
NÉ - ÎPÉ - TNL	25	25	25	25	25
Immersion	25	30	35	40	40
Québec	60	60	60	60	60
Ontario	15	15	15	15	15
Ouest	5	5	5	5	5
International	145	155	160	170	175
Total	1 236	1 250	1 169	1 207	1 216

5. CONCLUSION

La diminution du nombre d'élèves dans les écoles secondaires francophones de la province et la concurrence accrue de la part des autres universités font en sorte que nous devons mettre davantage d'efforts pour attirer le même nombre d'étudiantes et d'étudiants au cours des prochaines années. Pour réussir, nous nous devons d'utiliser une approche concertée et travailler ensemble, comme une seule équipe, à l'atteinte d'un même but.

Les nouvelles orientations stratégiques mises de l'avant proposent un repositionnement de l'Université de Moncton auprès d'une jeunesse en constante évolution. Au Nouveau-Brunswick, la révision des moyens en place permettra d'optimiser les ressources et d'ainsi présenter l'Université à un plus grand nombre d'élèves de différents niveaux. Tout en conservant un taux de pénétration élevé, les nouvelles stratégies visent aussi à aller chercher les meilleurs élèves de nos écoles, les *leaders* et les champions.

Dans certains autres marchés, des ajustements ont également été apportés aux moyens et objectifs antérieurs dans le but de mieux refléter la réalité

ANNEXES

Annexe 1

Projection de l'effectif scolaire de 2011 à 2020

12^e année -Projection¹ de l'effectif scolaire de 2011 à 2030 (basé sur une croissance moyenne)
Districts scolaires francophones

Districts scolaires	Sept. 2011	Sept. 2012	Sept. 2013	Sept. 2014	Sept. 2015	Sept. 2016	Sept. 2017	Sept. 2018	Sept. 2019	Sept. 2020	Sept. 2021	Sept. 2022	Sept. 2023	Sept. 2024	Sept. 2025	Sept. 2026	Sept. 2027	Sept. 2028	Sept. 2029	Sept. 2030	
Francophones																					
01 - Dieppe	556	598	498	556	516	550	596	597	668	706	665	665	680	693	688	660	679	682	681	680	
03 - Edmundston	441	428	381	401	412	400	365	376	353	369	338	340	347	354	352	348	347	348	348	347	
05 - Campbellton	418	394	344	360	361	335	347	316	313	315	290	291	298	303	301	298	297	298	298	298	
09 - Tracadie-Sheila	525	500	442	461	469	465	460	393	413	369	375	377	385	393	390	366	385	386	386	385	
11 - Richibouctou	398	414	366	327	361	341	326	333	317	330	318	319	326	333	330	326	326	327	327	326	
Total	2 338	2 334	2 031	2 105	2 119	2 091	2 094	2 015	2 064	2 089	1 986	1 992	2 036	2 076	2 061	2 038	2 034	2 041	2 040	2 036	

1 La méthodologie utilisée pour la projection de l'effectif scolaire est basée sur les effectifs scolaires par année selon l'année d'études et le district scolaire (30 septembre 2010) et aussi par Statistique Canada, la population estimée par année pour les enfants âgés de 5 et 6 ans (1er juillet 1991 ID - 1er juillet 2030 PR).

2 Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Annexe 2

Programme modifié de bourses de 1er cycle Université de Moncton

PRÉAMBULE

L'Université de Moncton fait face à une concurrence de plus en plus forte pour le recrutement des étudiantes et étudiants francophones du Nouveau-Brunswick, dont celles et ceux ayant un très bon rendement académique. Depuis quelques années, on note une présence accrue de recruteurs des universités Laval et d'Ottawa, entre autres, dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick. De plus, un pourcentage de diplômés francophones choisissent de poursuivre leurs études universitaires en anglais, entre autres dans des universités du Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse.

Devant cette concurrence accrue pour attirer des nouveaux étudiants, **comment pouvons-nous renforcer l'adhésion collective que le meilleur choix pour un francophone du Nouveau-Brunswick est l'Université de Moncton ?** Nous avons un avantage sur nos concurrentes : nous sommes **la seule université** qui a accès à toute une panoplie d'activités regroupant les élèves francophones du Nouveau-Brunswick que nous souhaitons accueillir. Quels moyens, **en matière de bourses**, pouvons-nous déployer pour en attirer un plus grand nombre ?

Voici notre stratégie :

- bonifier et diversifier notre offre de bourse ;
- créer des liens de réciprocité avec divers partenaires du milieu scolaire et communautaire ;
- rehausser notre visibilité, notre image et notre prestige.

Bourses académiques modifiées

Objectif : recruter et retenir les meilleurs

Bourse d'excellence Roméo-LeBlanc (renouvelable) :

Une moyenne de 90% et plus : « frais de scolarité gratuits »
Une moyenne entre 85% et 89,9%, le montant de 3 000 \$

Bourses d'accueil de mérite académique (renouvelable)

Une moyenne de 80% à 87,9% : 1 000 \$
Une moyenne de 88% à 89,9% : 1 500 \$*
Une moyenne de 90% à 93,9% : 2 000 \$*
Une moyenne de 94% ou plus : 3 000 \$*

* les montants de ces bourses n'ont pas changé

Bourses renouvelables de mérite académique

Une moyenne de plus 3,8 : 100 % de la bourse

Une moyenne entre 3,70 et 3,79 après première année : 50 % de la bourse

Pour les autres années d'études où le 3,8 n'est pas atteint, la bourse n'est pas renouvelable et il n'y a pas de demi-bourse.

Bourses pour élèves de 12e année qui suivent des cours universitaires

2 cours universitaires et plus avec la note A- et plus : 1 500 \$

2 cours universitaires et plus avec la note B+ : 1 000 \$

1 cours universitaire avec la note A- et plus : 1 000 \$

1 cours universitaire avec la note B+ : 500 \$

Bourses d'accueil modifiées**Objectif : recruter les élèves dans un contexte spécifique****Bourses d'accueil pour minorités francophones**

(Saint-Jean, Fredericton, Miramichi, Baie Sainte-Anne et extérieur du NB)

Bourse de 2 000 \$

Bourses d'accueil à l'UMCS : Bacc. Gestion intégrée des zones côtières

Bourse de 2 000 \$

Nouvelles bourses para-académiques

Il s'agit de nouvelles bourses qui ont pour objectif de cibler les **champions** dans des domaines spécifiques et les **leaders** dans divers domaines.

Les bourses para-académiques actuellement offertes sont maintenues afin de cibler les étudiantes et étudiants qui se démarquent par la multiplicité de leurs implications (conseil étudiant, comité, bénévolat, sports, etc.).

Une étudiante ou un étudiant peut cumuler diverses bourses, et ce jusqu'à la fin de son secondaire. La bourse ou l'ensemble de bourses cumulées devront être réclamées immédiatement après le secondaire si l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit à l'Université de Moncton.

Objectif : recruter les champions**Tournoi provincial de débats organisé par l'AEFNB et la FJFNB**

3 bourses équipe gagnante : 1 500 \$

3 bourses équipe finaliste : 1 000 \$

**Expo-sciences francophone du Nouveau-Brunswick
organisé par l'UdeM en collaboration avec le ministère de l'Éducation du NB**

1 bourse tirée au sort de 1 000 \$

Concours de mathématique Poincaré de l'UdeM

3 bourses :

1^{ère} place : 2 000 \$

2^e place : 1 500 \$

3^e place : 1 000 \$

**Concours de programmation informatique des écoles secondaires francophones
du Nouveau-Brunswick organisé par l'UdeM**

3 bourses :

1^{ère} place : 2 000 \$

2^e place : 1 500 \$

3^e place : 1 000 \$

Concours de chimie de l'UdeM (pourparlers à venir)

3 bourses :

1^{ère} place : 2 000 \$

2^e place : 1 500 \$

3^e place : 1 000 \$

Concours Accros de la chanson organisé par la FJFNB

Une bourse maximale de 6 000 \$ pour gagnant catégorie *Groupe* (max 1500 \$ par membre du groupe)

Une bourse de 1 500 \$ pour gagnant catégorie *Solo*

Une bourse de 500 \$ pour gagnant catégorie *Écriture*

Une bourse de 500 \$ pour gagnant catégorie *Interprète*

Festival de théâtre jeunesse de Caraquet (pourparlers à venir)

Une bourses de 1 000 \$ à la meilleure actrice

Une bourse de 1 000 \$ au meilleur acteur

Une bourse de 1 000 \$ à la meilleure actrice de soutien

Une bourse de 1 000 \$ au meilleur acteur de soutien

Gougoune dorée (improvisation) (pourparlers à venir)

Une bourse de 1 000 \$ pour joueur s'étant le plus illustré

Une bourse de 1 000 \$ pour joueur-plombier

Concours national de rédaction Français pour l'avenir (pourparlers à venir)

Une bourse de 10 000 \$ (2 500 \$ renouvelable sur 4 ans) pour la catégorie *Français langue seconde*
 Une bourse de 10 000 \$ (2 500 \$ renouvelable sur 4 ans) pour la catégorie *Français langue maternelle (milieu minoritaire)*
 Une bourse de 5 000 \$ (1 250 \$ renouvelable sur 4 ans) pour la catégorie *Français langue seconde*
 Une bourse de 5 000 \$ (1 250 \$ renouvelable sur 4 ans) pour la catégorie *Français langue maternelle (milieu minoritaire)*

Objectif : recruter les leaders**Parlement Jeunesse Atlantique organisé par la SNA à tous les 2 ans**

(Le prochain parlement aura lieu à Halifax en janvier 2013.)

3 bourses de 1 000 \$ seront tirées au hasard parmi les élèves entrant en 12e année et qui ont l'intention de s'inscrire à l'UdeM.

Représentants de la FJFNB dans les 22 écoles secondaires francophones du NB

Une bourse de 500 \$ par représentant dans les 22 écoles (Ils doivent s'inscrire à l'UdeM.)
 Cinq (5) bourses d'excellence (bonification de 500 \$ supplémentaires) (Ils doivent s'inscrire à l'UdeM.)

Représentants jeunesse dans les 11 écoles de la Nouvelle-Écosse (pourparlers à venir)

Une bourse par école, soit 11 écoles x 500 \$

Représentants jeunesse dans les 4 écoles de l'Île-du-Prince-Édouard (pourparlers à venir)

Une bourse par école, soit 4 écoles x 500 \$

Pourraient s'ajouter à cette liste la Dictée des Amériques, le Concours provincial d'échec et d'autres concours de haut niveau.

Bourses de recrutement et de rétention inchangées**Bourses du Baccalauréat international**

Une bourse d'excellence renouvelable sera décernée à l'élève du B.I. avec le total de points acquis le plus élevé à la fin de l'année scolaire et dont la valeur variera selon l'échelle suivante:

Moyenne de 36 ou plus : 4 000 \$ renouvelable
 Moyenne de 33 à 35 : 3 000 \$ renouvelable

La valeur de la bourse « boni » est établie selon le total des points acquis à l'obtention du baccalauréat international : 500 \$ à 2000 \$

Moyenne de 40 points et plus : 2 000 \$
 Moyenne de 36 à 39 points : 1 500 \$
 Moyenne de 30 à 35 points : 1 000 \$
 Moins de 30 points : 500 \$

Bourses pour les étudiants internationaux

Bourse d'accueil

Bourse de recrutement pour programme ciblé

Bourse Acadie France : frais différentiels; entente avec l'ABBFA

Bourse Abdou-Diouf : frais différentiels; une au 1er cycle, deux aux cycles supérieurs

Bourses automatiques

Bourse pour femmes en ingénierie

Bourse pour hommes en éducation primaire

Bourse pour les élèves en immersion en français du District 2

Autres bourses

Bourse d'accueil en foresterie (entente avec CEGEP)

Bourse en sciences

Bourses gérées par certains secteurs (Traduction, CNFS, etc), à partir de fonds de dotation et de fiducie dont les protocoles stipulent des critères de sélection qui ne cadrent pas avec les différents programmes de bourses de l'Université

Bourses pour les étudiants-athlètes

Bourses lors des portes ouvertes

Annexe 3

Objectifs triennaux et stratégies de recrutement 2010-2013

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
1. Ensemble des marchés ciblés.	1.1 Recruter un nombre suffisant de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants au cours des prochaines années dans le but de maintenir ou d'accroître l'effectif à temps plein de l'Université de Moncton.	<p>Sans délaissier l'ensemble des marchés, et tenant compte des conjonctures démographiques actuelles sur le plan provincial, national et international, développer des stratégies adaptées aux marchés ciblés tout en maximisant les efforts effectués chez les populations offrant un potentiel de croissance.</p> <p>Repenser le processus et les procédures d'admission pour égaliser ou dépasser ce qui se fait en terme de meilleures pratiques dans les autres universités pour appuyer le recrutement étudiant.</p> <p>Réévaluer les fonds de bourses de l'Université pour favoriser davantage le recrutement étudiant en créant des programmes pour aller chercher les meilleurs élèves et les leaders.</p> <p>Continuer à améliorer et à promouvoir le programme <i>Étudiante, étudiant d'un jour</i>.</p> <p>Maximiser l'impact du site Internet de l'Université comme outil de recrutement étudiant.</p> <p>Établir une campagne de promotion de qualité pouvant s'adapter à l'imprimé, à la vidéo, à la télé, à l'affichage et au Web.</p> <p>Utilisation des médias sociaux pour mieux communiquer avec les clientèles ciblées.</p> <p>Collaborer avec le Consortium national de formation en santé (CNFS), volet Université de Moncton, pour concerter les efforts de recrutement dans les marchés d'intérêt commun.</p> <p>Au Campus de Shippagan, promouvoir davantage, les programmes exclusifs, soit le Baccalauréat en gestion de l'information, le Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières et le Diplôme en administration des affaires ainsi que les programmes de bourses et autres incitatifs spécifiques à ceux-ci.</p> <p>Au Campus d'Edmundston, promouvoir les programmes exclusifs et/ou terminaux, en particulier le Baccalauréat en sciences forestières. Promouvoir les programmes COOP offerts à l'Université.</p>	Un total de 1 251 nouvelles admissions.
		Prendre avantage du Centre international d'apprentissage en français (CIAF) pour pouvoir rejoindre davantage d'élèves de tous les niveaux de connaissance de la langue française dans l'ensemble des marchés ciblés.	

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
2. Le Nouveau-Brunswick	2.1 En tenant compte des réalités démographiques du Nouveau-Brunswick, maintenir, de façon proportionnelle, le nombre de nouvelles admissions en provenance du Nouveau-Brunswick.	Revoir l'image de l'Université de Moncton pour lui permettre de se distinguer de la concurrence. Utiliser la publicité et les relations publiques pour promouvoir l'image de l'Université de Moncton dans toutes les sphères de la société.	961 nouvelles admissions en provenance de la province du Nouveau-Brunswick.
	2.2 Maintenir un taux de pénétration moyen égal ou supérieur à 30 % parmi les finissantes et finissants des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.	Repenser toutes les activités destinées aux élèves pour qu'elles nous permettent de nous démarquer de la concurrence et faire de l'Université de Moncton LA destination de choix. Placer la construction identitaire et le sentiment d'appartenance au coeur des activités de recrutement. Sans délaissier la masse, viser les meilleurs et les leaders des écoles secondaires francophones de la province. Actualiser les présentations faites aux élèves de 11 ^e et 12 ^e années et développer des présentations adaptées aux élèves de la 6 ^e à la 10 ^e année. Développer des activités de promotion auprès des influenceurs (conseillères et conseillers en orientation, parents) des élèves du secondaire. Promouvoir les nouveaux programmes de bourses mis en place pour favoriser le recrutement étudiant, notamment : les bourses visant les meilleurs élèves et les leaders, les bourses d'accueil et les bourses pour élèves en milieu minoritaire. Promouvoir les programmes spéciaux de bourses qui existent pour certains programmes spécialisés. Promouvoir les ententes qui permettent à des élèves de 12 ^e année de certaines écoles de suivre des cours à l'Université de Moncton. Collaborer au projet d'accès aux études et de soutien des groupes sous-représentés. Maintenir une étroite collaboration avec la Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) pour multiplier les occasions de rejoindre les <i>leaders</i> des écoles secondaires francophones de la province. Continuer le plan de communication auprès des élèves des écoles secondaires francophones de la province.	701 étudiantes et étudiants en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, ce qui équivaut à un taux de pénétration de 30 % de 2 338 finissantes et finissants.

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
		<p>Développer des partenariats avec les directions des écoles secondaires francophones permettant un meilleur accès aux élèves et à leurs parents et la réalisation de projets spéciaux de recrutement dans les écoles ou sur les campus.</p> <p>Travailler de concert avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du NB pour assurer un meilleur accès aux écoles.</p>	
	<p>2.3 Augmenter de 3 % le taux d'inscription actuel des étudiantes et étudiants provenant des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB), d'ici 2014.</p>	<p>Travailler de concert avec les CCNB pour qu'un rapprochement s'effectue entre nos deux institutions.</p> <p>Développer des ententes de transfert en bloc avec les CCNB et en faire la promotion.</p> <p>Promouvoir davantage auprès des étudiantes et étudiants du CCNB des programmes appliqués pour lesquels il existe déjà des ententes entre l'Université et les CCNB.</p> <p>Explorer la possibilité de mettre en place un programme de bourses d'accueil pour les étudiantes et étudiants des CCNB.</p>	<p>85 nouvelles admissions en provenance des CCNB.</p>
<p>3. Les autres provinces atlantiques (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador)</p>	<p>3.1 Compte tenu des défis sur le plan démographique et de l'assimilation, développer des stratégies visant à maintenir le nombre de nouvelles admissions en provenance de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.</p>	<p>Continuer les présentations dans les classes de 11^e et de 12^e années de toutes les écoles francophones de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.</p> <p>Maintenir le nombre de participantes et participants au projet <i>Destination Université de Moncton</i>.</p> <p>Promouvoir le programme de bourses automatiques de 2 000 \$ pour les étudiantes et étudiants provenant des milieux francophones minoritaires canadiens.</p> <p>Continuer le plan de communication auprès des élèves des écoles secondaires francophones des provinces maritimes.</p>	<p>Un total de 25 nouvelles admissions en provenance de ces trois provinces.</p>

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
4. Les étudiantes et étudiants provenant de milieux scolaires anglophones	4.1 Que le nombre d'étudiantes et d'étudiants en provenance de milieux scolaires anglophones atteigne 3,5 % de l'effectif total d'ici 2014.	<p>Mise en oeuvre une stratégie qui découlera de la recherche effectuée auprès des élèves des écoles anglophones inscrits à des programmes d'immersion.</p> <p>En partenariat avec la Faculté sciences de l'éducation, promouvoir l'accès au Baccalauréat en éducation pour l'enseignement du Français comme langue seconde.</p> <p>Continuer la collaboration avec <i>Canadian Parents for French</i> pour la tenue au Campus de Moncton du Concours provincial d'art oratoire pour les élèves en immersion et maintenir le programme d'attribution de bourses pour les gagnantes et gagnants.</p> <p>Profiter du Forum de Moncton – Français pour l'avenir, dans le cadre duquel une centaine d'élèves en immersion visitent le Campus de Moncton, pour promouvoir l'Université.</p> <p>Maintenir et promouvoir le programme de bourses automatiques pour les élèves du District 2.</p> <p>Promouvoir les bourses automatiques de la Ville de Moncton pour les élèves qui fréquentent l'une des écoles secondaires anglophones de Moncton et développer des ententes avec d'autres villes à majorité anglophone (p. ex. Riverview, Salisbury, Bathurst et Miramichi)</p> <p>Continuer de former des ambassadeurs étudiants parmi les étudiantes et les étudiants anglophones inscrits à l'Université.</p> <p>Assurer l'excellence du service d'encadrement et de tout autre service pouvant faciliter l'intégration de ces étudiantes et étudiants à l'Université de Moncton.</p> <p>Créer un fonds de bourses pour les étudiantes et les étudiants provenant des milieux scolaires anglophones.</p> <p>Prendre avantage du Centre international d'apprentissage en français (CIAF) pour pouvoir rejoindre davantage d'élèves de tous les niveaux de connaissance de la langue française dans les écoles anglophones des différents marchés ciblés et également dans des pays non francophones.</p>	40 nouvelles admissions en provenance de milieux scolaires anglophones.

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
5. Le Québec	5.1 Maintenir le nombre de nouvelles admissions en provenance de la province de Québec.	<p>Augmenter la présence médiatique de l'Université de Moncton auprès des publics ciblés du Québec.</p> <p>Utiliser la publicité sur les médias sociaux pour rejoindre les étudiantes et étudiants des cégeps et les élèves du 5^e Secondaire.</p> <p>Promouvoir le livret d'information portant sur la reconnaissance du diplôme de l'Université de Moncton pour les étudiantes et étudiants qui désirent retourner travailler au Québec après leurs études.</p> <p>Conserver le nombre d'établissements visités dans le cadre de la tournée organisée par les universités québécoises dans les cégeps de cette province.</p> <p>De façon générale, cibler les cégeps offrant des programmes débouchant sur les domaines d'études offerts par l'Université de Moncton et, lorsque possible, développer des ententes DEC/BAC.</p> <p>Développer un guide de transfert en bloc pour les cégeps.</p> <p>Au Campus de Shippagan, augmenter les activités de recrutement dans les cégeps où des ententes DEC/BAC ont été développées avec le Baccalauréat en gestion de l'information et le Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières.</p> <p>Au Campus d'Edmundston, faire la promotion, par le biais de bourses d'accueil, de l'entente DEC/BAC avec sept cégeps pour le baccalauréat en sciences forestières.</p> <p>Collaborer avec le secteur des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton lorsque des activités sont organisées dans cette province.</p> <p>Au Campus de Moncton, utiliser les sports de compétition pour continuer à recruter les étudiants athlètes.</p>	60 nouvelles admissions en provenance du Québec.
6. L'Ontario	6.1 Maintenir le nombre de nouvelles admissions en provenance de l'Ontario.	<p>Maintenir les présentations dans les écoles secondaires de la région d'Ottawa et les autres régions francophones.</p> <p>Encourager le programme <i>Étudiante, étudiant d'un jour</i> pour les élèves des écoles secondaires de cette province, si les budgets le permettent.</p> <p>Collaborer avec le secteur des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton lorsque des activités sont organisées dans cette province.</p> <p>Promouvoir l'entente DEC/BAC avec le Collège Boréal et la Faculté de foresterie de l'UMCE par un programme de bourses d'accueil, concernant le programme de baccalauréat en sciences forestières.</p>	15 nouvelles admissions en provenance de l'Ontario.

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
7. L'Ouest canadien	7.1 Maintenir un minimum de cinq nouvelles admissions en provenance des provinces de l'Ouest canadien.	<p>Actualiser les publicités destinées aux journaux et magazines visant les francophones hors Québec.</p> <p>Campagne de promotion en Colombie-Britannique du Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières et du Centre international d'apprentissage du français.</p> <p>Collaborer avec la Faculté de droit lors d'activités de recrutement effectuées dans l'Ouest canadien. Profiter de professeurs ou membres du personnel voyageant à l'extérieur pour faire la promotion de l'Université.</p> <p>Développer davantage de liens avec les anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton installés dans les provinces de l'Ouest et les inciter à faire la promotion de l'Université.</p> <p>Encourager le programme Étudiante, étudiant d'un jour pour les élèves des écoles secondaires de ces provinces, si les budgets le permettent.</p>	5 nouvelles admissions en provenance des provinces de l'Ouest canadien.

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
8. L'international	8.1 Que le taux d'inscription des étudiantes et étudiants internationaux atteigne 15 % des effectifs étudiants en 2013.	<p>Conserver une visibilité optimale dans certains pays où nous avons des représentants officiels et/ou avec lesquels nous avons des ententes.</p> <p>Augmenter la visibilité de l'Université, si le climat politique le permet, dans certains pays ciblés, comme la Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin et la République Démocratique du Congo.</p> <p>Développer, si le climat politique le permet, une visibilité au Liban, au Niger, au Tchad et au Rwanda.</p> <p>Mettre en place une structure favorisant un rendement optimal des représentants actuels et mettre de nouveaux représentants sous contrat si nécessaire.</p> <p>Élaboration d'un code de responsabilités éthiques de la représentation officielle.</p> <p>Promouvoir les Bourses Abdou-Diouf.</p> <p>Travailler de près avec les ambassades canadiennes avec lesquelles l'Université de Moncton profite de liens privilégiés et former davantage de liens avec d'autres ambassades dans les pays ciblés, tel que le Ghana et le Kenya.</p> <p>Offrir un encadrement de qualité aux représentants officiels chargés du recrutement à l'international pour maintenir ou augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants recrutés par le biais de ces représentants.</p> <p>Maintenir un lien étroit entre les campus et les représentants officiels en organisant des rencontres sur une base annuelle et en augmentant la visibilité de ces derniers lors d'événements internationaux.</p> <p>Signer des ententes avec certains pays ciblés pour les programmes exclusifs aux campus d'Edmundston et de Shippagan.</p> <p>Maintenir les ententes de coopération avec des universités de la Chine et en particulier avec l'Université de Wuhan permettant la venue à l'Université de Moncton, via le CIAF, de cohortes d'étudiantes et d'étudiants chinois.</p> <p>Aller chercher des sources de financement auprès de sources externes, lorsque possible (APÉCA, Secrétariat de la croissance démographique, etc.)</p> <p>Au campus de Shippagan, promouvoir les programmes de bourses auprès des étudiantes et étudiants internationaux s'inscrivant, tout particulièrement, aux programmes de BGI, BGIZC et DAA.</p>	290 nouvelles admissions pour l'année universitaire, soit 145 pour la session d'automne et 145 pour la session d'hiver.

Thèmes	Objectifs 2010-2013	Stratégies et activités	Objectifs 2012-2013
9. Les cycles supérieurs	9.1 Le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteindra un minimum de 12 % des effectifs étudiants d'ici 2014 au Campus de Moncton, le seul habilité à offrir des programmes de cycles supérieurs.	<p>Pour l'ensemble de la clientèle potentielle aux cycles supérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un meilleur encadrement à nos étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs ; • Augmenter le rayonnement des activités de recherche à l'Université de Moncton ; • Implanter de nouveaux programmes de formation. <p>Pour les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le rendement de l'investissement dans les programmes de bourses ; • Avoir une meilleure promotion des programmes de cycles supérieurs à l'Université de Moncton. • Collaboration accrue avec le Bureau du recrutement étudiant <p>Pour les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle à l'Université de Moncton :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre d'étudiantes et étudiants en provenance des programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Moncton. <p>Pour les étudiantes et étudiants à temps partiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre d'étudiantes et étudiants qui suivent un cheminement à temps partiel aux cycles supérieurs ; • Faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants qui suivent un cheminement à temps partiel aux cycles supérieurs. <p>Pour les étudiantes et étudiants internationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la proportion d'étudiantes et étudiants internationaux aux cycles supérieurs ; • Faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux à l'Université de Moncton. <p>Signer des ententes avec des pays particuliers (Sénégal, Burkina Faso) pour la Maîtrise en sciences forestières.</p>	65 nouvelles admissions.

Annexe 4

Bilan des objectifs et des résultats obtenus en 2011-2012

Thèmes	Objectifs	Résultats anticipés	Résultats obtenus
1. Ensemble des marchés ciblés	1.1 Accroître la visibilité de l'Université de Moncton dans tous les marchés ciblés dans le but de maximiser le nombre de nouvelles admissions à l'Université de Moncton.	1 250 nouvelles admissions, soit une diminution de 36 étudiantes et étudiants comparativement à 2010-2011.	1 244 nouvelles admissions à la session de septembre 2011, soit une diminution de 42 étudiantes et étudiants comparativement à septembre 2010 et 6 de moins que l'objectif fixé.
2. Le Nouveau-Brunswick	2.1 Maintenir les activités de promotion de l'Université de Moncton dans le but de maximiser le nombre de nouvelles admissions en provenance de la province.	965 nouvelles admissions, soit une diminution de 51 étudiantes et étudiants en provenance de la province du Nouveau-Brunswick.	970 étudiantes et étudiants en provenance du Nouveau-Brunswick, soit une diminution de 46 comparativement à septembre 2010, mais 5 de plus que l'objectif fixé.
	2.2 Continuer à accentuer les efforts de recrutement destinés à maintenir le haut taux de pénétration de l'Université de Moncton.	Atteindre un taux de pénétration moyen de 30 % chez les 2 350 élèves de 12 ^e année des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick (nombre prévu), pour un total de 705 étudiantes et étudiants recrutés, soit une diminution de 77.	Taux de pénétration de 30,7 % sur 2 398 élèves inscrits à la 12 ^e année dans les écoles secondaires francophones de la province en septembre 2010 (nombre actuel), pour un total de 736 étudiantes et étudiants recrutés, soit une diminution de 46 comparativement à septembre 2010, mais 31 de plus que l'objectif fixé.
	2.3 Cibler les étudiantes et étudiants des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick qui pourraient être intéressés à des études universitaires.	85 nouvelles admissions en provenance des CCNB, soit une augmentation de 32 étudiantes et étudiants.	63 nouvelles admissions en provenance des CCNB, pour une augmentation de 10 comparativement à septembre 2010, mais 22 de moins que l'objectif fixé.
3. Les autres provinces de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve et Labrador)	3.1 Continuer les activités de recrutement dans ces provinces pour positionner l'Université de Moncton comme l'université de choix pour continuer des études postsecondaires en français.	20 nouvelles admissions en provenance de ces trois provinces, soit une diminution de 5 étudiantes et étudiants.	44 nouvelles admissions pour une augmentation de 19 étudiantes et étudiants comparativement à septembre 2010 et 24 de plus que l'objectif fixé.

Thèmes	Objectifs	Résultats anticipés	Résultats obtenus
4. Les étudiantes et étudiants provenant de milieux scolaires anglophones	4.1 Multiplier les activités de recrutement auprès des élèves inscrits dans des programmes d'immersion en français dans le but de convaincre le plus grand nombre possible de poursuivre des études universitaires en français, à l'Université de Moncton.	50 nouvelles admissions en provenance des programmes d'immersion en français, soit une augmentation de 23 étudiantes et étudiants.	20 nouvelles admissions chez les étudiantes et étudiants provenant de milieux scolaires anglophones, pour une diminution de 7 comparativement à septembre 2010 et 30 de moins que l'objectif fixé.
5. Le Québec	5.1 Maintenir les efforts de recrutement dans les cégeps en participant à la tournée universitaire des universités de la province de Québec.	60 nouvelles admissions en provenance du Québec, soit une augmentation de 21 étudiantes et étudiants.	45 nouvelles admissions en provenance de la province de Québec, pour une augmentation de 6 comparativement à septembre 2010 et 15 de moins que l'objectif fixé.
6. L'Ontario	6.1 Maintenir le nombre de présentations dans les écoles secondaires de la région d'Ottawa et des autres régions francophones de cette province.	15 nouvelles admissions en provenance de l'Ontario, soit le même nombre d'étudiantes et d'étudiants que l'an dernier.	7 nouvelles admissions en provenance de l'Ontario pour une diminution de 8 comparativement à septembre 2010 et 8 de moins que l'objectif fixé.
7. L'Ouest canadien	7.1 Maintenir une présence dans l'Ouest canadien par le biais de la Faculté de droit et toute autre occasion de représentation dans cette partie du pays, ainsi que par le biais de publicités placées dans des magazines visant les francophones hors Québec.	5 nouvelles admissions en provenance de l'Ouest canadien, soit une augmentation de 3 étudiantes ou étudiants.	2 nouvelles admissions en provenance de l'Ouest canadien, soit le même nombre qu'en septembre 2010 et 3 de moins que l'objectif fixé.
8. L'international	8.1 Augmenter la visibilité et la notoriété de l'Université de Moncton dans les pays de la Francophonie mondiale, en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest, du Maghreb, de l'Europe et de Haïti.	135 nouvelles admissions en provenance de l'international en septembre 2011, soit une diminution de 27 étudiantes et étudiants pour la session d'automne. 140 nouvelles admissions en provenance de l'international en janvier 2012, soit une augmentation de 26 étudiantes ou étudiants pour la session d'hiver. 275 nouvelles admissions pour l'année universitaire 2011-2012, soit une diminution de 1 pour l'année.	156 nouvelles admissions en septembre 2011 pour diminution de 6 comparativement à septembre 2010, mais 21 de plus que l'objectif fixé. 141 nouvelles admissions en janvier 2012 pour une augmentation de 27 comparativement à janvier 2011 et 1 de plus que l'objectif fixé. 297 nouvelles admissions pour l'année universitaire 2011-2012 pour une augmentation de 21 comparativement à 2010-2011 et 22 de plus que l'objectif fixé.

Thèmes	Objectifs	Résultats anticipés	Résultats obtenus
9. Les cycles supérieurs	9.1 Promouvoir davantage les cycles supérieurs auprès des étudiantes et étudiants inscrits à un baccalauréat à l'Université de Moncton, ainsi que dans d'autres universités ciblées.	65 nouvelles admissions aux cycles supérieurs, soit une augmentation de 22 étudiantes et étudiants.	43 nouvelles admissions, soit le même nombre qu'en septembre 2010 et 22 de moins que l'objectif fixé.

Annexe 5 Tableaux détaillés

Historique des nouvelles admissions à la session de septembre,
par campus, pour les cinq dernières années universitaires

Campus	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Edmundston	190	213	204	180	176
Moncton	967	901	966	899	900
Shippagan	190	170	169	207	168
Total	1 347	1 284	1 339	1 286	1 244

Source : Statistiques préparées par le Registrariat en septembre de chaque année, après la date d'abandon des cours.

Historique des nouvelles admissions à la session de septembre
par marché visé pour les cinq dernières années pour l'ensemble de l'Université de Moncton

Marché visé	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nouveau-Brunswick	1 037	994	1 023	1 016	970
Écoles secondaires	831	808	800	782	736
CCNB	57	56	50	53	63
Autres	149	130	173	181	171
NÉ - ÎPÉ - TNL	24	27	36	25	44
Immersion	40	30	29	27	20
Québec	74	70	47	39	45
Ontario	8	13	10	15	7
Ouest	7	6	2	2	2
International	157	144	192	162	156
Total	1 347	1 284	1 339	1 286	1 244

Source : Statistiques préparées par le Registrariat en septembre de chaque année, après la date d'abandon des cours.

Comparaison des objectifs établis et des résultats obtenus en septembre 2011

Marché visé	Objectifs pour septembre 2011	Résultats obtenus en septembre 2011	Variation
Nouveau-Brunswick	965	970	+5
Écoles secondaires	705	736	+31
CCNB	85	63	-22
Autres	175	171	-4
NÉ - ÎPÉ - TNL	20	44	+24
Immersion	50	20	-30
Québec	60	45	-15
Ontario	15	7	-8
Ouest	5	2	-3
International	135	156	+21
Total	1 250	1 244	-6

Source : Plan triennal de recrutement et de rétention 2009-2012 et statistiques préparées par le Registrariat après la date d'abandon des cours.

Historique du taux de pénétration de l'Université de Moncton chez les diplômées et diplômés des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick depuis 1999

Année scolaire se terminant en :	Élèves de 12 ^e année en juin	Inscrits à l'UdeM en septembre	Taux de pénétration
Juin 1999	3 378	883	26,1 %
Juin 2000	3 400	932	27,4 %
Juin 2001	3 331	950	28,5 %
Juin 2002	3 061	926	30,3 %
Juin 2003	3 011	858	28,5 %
Juin 2004	2 793	855	30,6 %
Juin 2005	2 774	875	31,5 %
Juin 2006	2 811	819	29,1 %
Juin 2007	2 599	831	32,0 %
Juin 2008	2 611	808	31,0 %
Juin 2009	2 658	800	30,1 %
Juin 2010	2 527	782	30,9 %
Juin 2011	2 398	736	30,7 %
Taux de pénétration moyen depuis 1999			29,6 %

Source : Direction des politiques et de la planification du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et statistiques préparées par le Registrariat au mois de septembre de chaque année, après les dates d'abandon des cours

Taux de pénétration par école secondaire francophone du Nouveau-Brunswick
pour l'année universitaire 2011-2012

Nom de l'école	Municipalité	Élèves inscrits à la 12 ^e année en sept. 2010	Inscrits à l'UdeM en septembre 2011	Taux de pénétration
Baie-Sainte-Anne	Baie-Sainte-Anne	9	5	55,6%
L'Odyssée	Moncton	171	67	39,2%
Marie-Esther	Shippagan	144	52	36,1%
Mathieu-Martin	Dieppe	256	105	41,0%
Cité-des-Jeunes	Edmundston	245	93	38,0%
Centre La fontaine	Néguac	44	7	15,9%
Népisiguit	Bathurst	224	76	33,9%
Louis-J.-Robichaud	Shédiac	159	46	28,9%
Clément-Cormier	Boucouché	142	32	22,5%
W.-Arthur-Losier	Tracadie	210	60	28,6%
Mgr-Marcel-François-Richard	Saint-Louis-de-Kent	67	14	20,9%
Marie-Gaétane	Kedgwick	40	12	30,0%
Louis-Mailloux	Caraquet	171	47	27,5%
Roland-Pépin	Campbellton	94	22	23,4%
Thomas-Albert	Grand-Sault	112	34	30,4%
A.-J.-Savoie	Saint-Quentin	44	13	29,5%
Aux quatre vents	Dalhousie	85	22	25,9%
Grande-Rivière	Saint-Léonard	18	8	44,4%
Samuel-de-Champlain	Saint-Jean	34	4	11,8%
Sainte-Anne	Fredericton	93	9	9,7%
Assomption	Rogersville	26	4	15,4%
Carrefour Beausoleil	Miramichi	10	4	40,0%
TOTAL		2 398	736	30,7%

Source : Statistiques sommaires préparées par la direction des politiques et de la planification du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et les statistiques préparées par le Registrariat, après les dates d'abandon des cours

Historique des nouvelles admissions en provenance de l'international,
incluant les nouvelles admissions aux sessions d'automne et d'hiver, pour les cinq dernières années

International	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Septembre	157	144	192	162	156
Janvier	85	109	99	114	141
Total	242	253	291	276	297

Source : Statistiques préparées par le Registrariat en septembre et en janvier de chaque année, après la date d'abandon des cours

Objectifs de recrutement à l'international
aux sessions d'automne et d'hiver pour les cinq prochaines années

International	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Septembre	145	155	160	170	175
Janvier	145	150	160	165	175
Total	290	305	320	335	350

Plan d'action pour l'essor de la formation en foresterie au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton (et état d'avancement des actions retenues)

La mise en oeuvre du plan d'action progresse dans ses trois volets, soit le recrutement, la programmation et l'organisation des structures académiques. Dans le premier volet, plusieurs actions ont été entreprises dans la dernière année et plus spécifiquement les derniers mois. Celles-ci semblent porter fruit. Les nouvelles inscriptions sont à la hausse, s'établissant à 10 au 5 septembre 2012 (contre 7 au même moment l'année précédente). Sur le plan de la programmation, les travaux ont progressé à bon rythme, en dépit de la période estivale. Le programme de base conduisant au titre de forestier professionnel a été révisé afin de le rendre plus attractif, en fonction des recommandations du rapport Godbout, mais aussi de manière à faciliter son arrimage avec un éventuel programme axé sur l'environnement. La priorité ayant été accordée aux deux premiers volets, en raison de leur impact sur l'effectif étudiant, le travail de réflexion sur l'organisation de la structure académique est moins avancé. Il sera mené à bon rythme dans les prochaines semaines. Le tableau ci-dessous fait état du statut de chaque action retenue dans le Plan d'action selon la catégorisation suivante : réalisé, en cours de réalisation ou réalisation à venir.

	Recommandation	Actions à entreprendre (et état d'avancement des actions retenues)	Responsable	Échéancier
1.	Que la Faculté maintienne ses actions actuelles de recrutement et de promotion, incluant l'embauche d'un agent de recrutement dédié spécifiquement à la Faculté de foresterie.	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer le maintien du poste d'agent de recrutement à temps plein pour 2012-2013. ✓ réalisé • Préparer des demandes d'appui financier aux efforts de recrutement en foresterie à Entreprise Madawaska et à Éducation postsecondaire, formation et travail (ÉPFT). ✓ réalisé (financement obtenu de EPFT, à confirmer du côté d'Entreprise Madawaska) • Examiner la possibilité de réorganiser pour 2013-2014 le secteur du recrutement de manière à régulariser le poste d'agent de recrutement en foresterie. → à venir • Renforcer les efforts de recrutement et de promotion. ↗ en cours • Mettre en place un plan stratégique de recrutement intégrant les recommandations Godbout (notamment R1, R3, R4, R5 et R6). ↗ en cours 	Doyen	30 avril 2012 30 avril 2012 Automne 2012
2.	Que la Faculté vise à atteindre à court terme le seuil des 15 nouvelles inscriptions par année, et en rythme de croisière le seuil d'un peu plus d'une vingtaine de nouvelles inscriptions au baccalauréat.		Doyen, Comité de recrutement et agent de recrutement	Septembre 2012

3.	<p>Que la Faculté couvre, dans ses activités de recrutement, tout le bassin géographique potentiel (le N.-B. au complet, le Québec, l'Ontario francophone, le reste de l'Acadie), en n'oubliant pas la clientèle féminine et les Autochtones.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les visites annuelles dans les établissements secondaires et collégiaux, incluant ceux du Québec et de l'Ontario. ✓ réalisé pour 2012-2013 • Obtenir le financement requis pour les déplacements hors province. □ réalisé pour 2012-2013 • Développer des approches novatrices pour assurer à distance une présence dans les établissements visés. → à venir • Développer des activités de recrutement destinées à la clientèle féminine et Autochtones. ↗ en cours • Renforcer les démarches de recrutement à l'international. → à venir 	<p>Doyen et agent de recrutement</p>	<p>Septembre 2012</p>
4.	<p>Que la Faculté renforce dans les meilleurs délais ses liens avec les établissements offrant un programme de technologie forestière et en fasse le suivi régulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie de renforcement des liens avec les établissements partenaires. ↗ en cours • Visiter les établissements partenaires. ↗ en cours • Établir une entente d'arrimage pour le transfert de crédits avec le Collège de technologie forestière des Maritimes. ↗ en cours (en attente d'une réponse du Collège de technologie forestière des Maritimes) • Établir une entente d'arrimage pour le transfert de crédits avec la Cité collégiale. ↗ en cours (en attente d'une réponse de la Cité collégiale) 	<p>Chef de secteur</p>	<p>Décembre 2012 Septembre 2012 Septembre 2012</p>
5.	<p>Que la Faculté mette en valeur, dans les actions de recrutement, les avantages comparatifs de la foresterie à l'UMCE après les avoir bien définis, et qu'elle actualise son plan de recrutement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Redéfinir les avantages comparatifs de la foresterie à l'UMCE. ✓ réalisé • Mettre en valeur les avantages comparatifs dans le site Web. → à venir • Développer de nouveaux outils promotionnels, etc. ↗ en cours (préparation de nouveau matériel promotionnel imprimé et audio-visuel) • Actualiser le plan de recrutement. ↗ en cours 	<p>Comité de recrutement et agent de recrutement</p>	<p>Juin 2012</p>
6.	<p>Que la Faculté entreprenne les démarches pour donner suite dans les trois mois à l'offre d'au moins une entreprise de mettre sur pied des primes de recrutement d'étudiants en foresterie pour ses employés. Que l'Université mette en place un programme de bourses spéciales de recrutement, comme elle le fait pour des clientèles spécifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conclure une entente avec l'entreprise qui souhaite mettre en place un régime de prime de recrutement étudiant pour ses employés. → à venir • Proposer aux autres entreprises de se doter d'un même programme. → à venir • Veiller au maintien d'un programme de bourses pour le recrutement en foresterie, notamment dans la prochaine entente LOE. → à venir 	<p>Doyen et agent de recrutement Doyen et Directeur des services étudiants</p>	<p>Juin 2012 Avril 2013</p>
7.	<p>Que la Faculté s'assure que toutes les modifications au programme de baccalauréat en sciences forestières (volet aménagement et gestion des forêts) permettent de</p>	<p><i>Recommandation déjà mise en œuvre pour ce qui est du baccalauréat en sciences forestières (volet aménagement et gestion des forêts).</i></p>		

	respecter les exigences d'agrément en foresterie et, dans la mesure du possible, d'agrément du programme coopératif.			
8.	Que la Faculté entreprenne les démarches pour modifier d'ici un an le programme actuel de baccalauréat en sciences forestières pour un programme de baccalauréat avec deux orientations : <i>aménagement et gestion des forêts et développement durable et conservation des écosystèmes forestiers</i> (noms provisoires).	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le ou les types de programmes (régime pédagogique), dans le respect des paramètres de la reconfiguration des programmes. ✓ réalisé • Préciser l'orientation générale de chaque filière de formation et leurs éléments distinctifs (aménagement et gestion des forêts / environnement forestier). ✓ réalisé • Intégrer des approches éprouvées (p. ex : apprentissage en milieu de travail) et innovantes (p. ex. : formation par blocs). ↗ en cours • Développer et soumettre aux instances une proposition de programme pour chaque filière de formation. ↗ en cours (la proposition de modification du programme de foresterie sera déposée au CPR d'ici la fin octobre ; une proposition de nouveau programme suivra dans la prochaine année) • Mettre en œuvre la programmation renouvelée. → à venir 	<p>Chef de secteur et Comité de révision de la programmation de 1^{er} cycle (CRP1)</p> <p>Juin 2012</p> <p>Juin 2012</p> <p>Juin 2012</p> <p>Août 2012</p> <p>Septembre 2013</p>	
9.	Que la Faculté renforce graduellement à partir de l'année académique 2012 certaines formations déjà offertes au baccalauréat pour mieux répondre aux besoins des employeurs, et ajoute dans le cadre de la modification du programme de baccalauréat, de nouvelles formations pour couvrir les besoins des deux formations proposées.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la composante « Apprentissage en milieu de travail » dans le cadre des réformes découlant de la mise en œuvre de la R 8. ↗ en cours 	CRP1	Juin 2012
10.	Que la Faculté entreprenne les démarches pour modifier le nom du programme actuel de baccalauréat en sciences forestières pour celui de <i>baccalauréat en foresterie et en environnement forestier</i> (nom provisoire).	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier le nom du programme, en tenant compte de la mise en œuvre de la R 8. ↗ en cours 	CRP1	Août 2012
11.	Que la Faculté examine, dans un deuxième temps toutefois, les possibilités d'offrir des programmes de formation à caractère professionnel au deuxième cycle (certificat, maîtrise).	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser la proposition de programme de maîtrise en gestion de l'environnement forestier, en fonction de l'évolution des programmes de 1^{er} cycle (mise en œuvre de la R 8). → à venir • Développer et soumettre aux instances une proposition de programme professionnel de 2^e cycle. → à venir 	Comité révision de la programmation de 2 ^e cycle (CRP2)	Septembre 2013
12.	Que la Faculté analyse d'ici trois mois les raisons qui amènent les étudiants présentement admissibles à ne pas s'inscrire au régime coopératif dans l'actuel programme de baccalauréat.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les raisons qui amènent les étudiants présentement admissibles à ne pas s'inscrire au régime coopératif. ✓ réalisé 	Responsable des programmes coop	Juin 2012

13.	Que la Faculté examine la possibilité d'augmenter la composante « apprentissage en milieu de travail » dans le programme de <i>baccalauréat en foresterie et en environnement forestier</i> (nom provisoire).	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la composante « Apprentissage en milieu de travail » dans le cadre des réformes découlant de la mise en œuvre de la R 8. ↗ en cours 	CRP1	Juin 2012
14.	Que la Faculté resserre dès le début de 2012 les liens avec les employeurs traditionnels et en développe de nouveaux avec des employeurs non traditionnels, notamment par la relance de son comité consultatif.	<ul style="list-style-type: none"> Reconstituer le Comité consultatif, en y incluant des employeurs traditionnels et non traditionnels. → à venir (comme suite à la finalisation du projet de modification du programme, en vue de la présentation aux membres du comité pour leur rétroaction) Consulter les membres du Comité consultatif quant à la programmation et à la mise en œuvre de la R 8. → à venir 	Doyen	Juin 2012
15.	Que la Faculté entreprenne les démarches pour modifier le nom de la Faculté afin de refléter la formation offerte et faciliter le recrutement.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte du résultat de la mise en œuvre de la R 16. → à venir 	Doyen	Décembre 2012
16.	Que la Faculté réévalue son statut et sa structure de gestion, dans le but de favoriser la synergie entre les composantes de l'UMCE, d'assurer une meilleure coordination entre celles-ci, d'améliorer son efficacité administrative et d'alléger sa structure de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> Réviser le statut et la structure de gestion de la Faculté. → à venir (le travail commencera à la mi-septembre) 	Comité sur le statut et la structure de gestion (CSSG)	Décembre 2012
17.	Que l'Université favorise la synergie entre les diverses composantes de l'UMCE afin d'offrir une meilleure utilisation des capacités d'enseignement disponibles au campus d'Edmundston.	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les défis et les occasions pour une meilleure utilisation des capacités d'enseignement. √ réalisé (12 crédits de cours dans d'autres disciplines sont donnés par des membres du corps professoral de la Faculté de foresterie ; 3 autres crédits pourront s'ajouter en cours d'année) Mettre en œuvre les occasions identifiées. √ réalisé 	Chef de secteur et doyenne adjointe des Études	Mars 2012 et annuellement par la suite
18.	Que l'Université désigne, dès l'adoption du plan de relance de la Faculté, un responsable de la coordination académique au sein de l'UMCE et ayant juridiction dans toute l'UMCE.	<ul style="list-style-type: none"> Recommandation déjà mise en œuvre, résultat de la désignation du doyen des Études comme doyen par intérim de la FdeF. √ réalisé 	VRUMCE	Janvier 2012
19.	Que la Faculté augmente sa collaboration avec les autres composantes de l'UMCE pour répondre à leurs besoins d'enseignement, incluant l'utilisation de la Forêt expérimentale.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la mise en œuvre de la R 17. Étudier la possibilité de double sigler des cours. √ réalisé 	Chef de secteur et doyenne adjointe des Études	Mars 2012 et annuellement par la suite
20.	Que l'Université facilite l'ajustement des programmes de formation offerts en totalité ou en partie à l'UMCE mais dont la juridiction est ailleurs à l'Université, afin de	<ul style="list-style-type: none"> Investiguer les occasions dans les programmes de biologie, en gestion des zones côtières et dans d'autres programmes d'études. → à venir Développer une concentration en foresterie dans le BAM. → à venir 	Doyen	Juin 2013

	permettre la collaboration entre toutes les composantes de l'UMCE.	<ul style="list-style-type: none"> Développer une concentration en environnement dans le BAM. → à venir 	Chefs de secteur foresterie et sciences humaines	Juin 2013
21.	Que les autres composantes de l'UMCE augmentent leur collaboration à la satisfaction des besoins d'enseignement à la Faculté de foresterie.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la mise en œuvre de la R 17. v réalisé 		Mars 2012 et annuellement par la suite
22.	Que l'UMCE favorise le développement de la maîtrise en sciences forestières en encourageant la codirection par l'ensemble des professeurs de l'UMCE.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les professeurs des autres disciplines aux occasions de direction de thèse et de recrutement d'étudiants de maîtrise par le biais du programme de maîtrise en foresterie. → à venir Créer des occasions pour l'émergence de projets de recherche conjoints. → à venir 	Comité des études supérieures	Septembre 2013
23.	Que la Faculté vise dès que possible l'augmentation de la performance scientifique des professeurs de la Faculté et l'obtention de financement accru pour la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> Développer une stratégie facultaire. → à venir Développer une stratégie campus. → à venir Arrimer les stratégies facultaire et campus à la stratégie institutionnelle → à venir Établir des partenariats pour développer un axe régional de recherche, notamment avec le Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada, le futur Institut de recherche sur les feuillus nordiques et l'industrie → en cours Obtenir le soutien professionnel requis pour la préparation des demandes de financement de la recherche. → à venir 	Doyen, Comité de la recherche et Comité <i>ad hoc</i> campus	Mars 2013
24.	Que l'Université explore les possibilités de collaboration de la Faculté de foresterie avec les autres campus de l'Université de Moncton.	<ul style="list-style-type: none"> Voir la R 20. 	VRER et doyen	Septembre 2013
25.	Que la Faculté ne comprenne éventuellement qu'un seul administrateur académique et examine la possibilité d'alléger ses tâches administratives soit en les rationalisant, soit en confiant certaines tâches à du personnel clérical ou professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la mise en œuvre de la R 16. 	Comité sur le statut et la structure de gestion (CSSG)	Décembre 2012
26.	Que l'Université, dans le cadre du plan de relance, confie au doyen de la Faculté la responsabilité de maintenir une gestion rigoureuse à l'interne ainsi que d'assurer un rayonnement externe dans le monde forestier et dans	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la mise en œuvre de la R 16. 	CSSG	Décembre 2012

	celui de la recherche, incluant l'animation du Comité consultatif de la Faculté et qu'elle l'assure de son appui.			
27.	Que la Faculté allège d'ici un an sa structure de gestion pour favoriser une meilleure utilisation des ressources professorales.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la mise en œuvre de la R 16. 	CSSG	Décembre 2012
28.	Que la Faculté ajuste progressivement la composition de son corps professoral aux besoins spécifiques de la Faculté en enseignement, en recherche et en service à la collectivité.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de ressources humaines. → à venir (en attente des résultats de la révision de la programmation) 	Doyen, chef de secteur, CSSG	Juin 2013
29.	Que la Faculté examine, dans un souci d'efficacité administrative, la pertinence et l'organisation de l'ensemble des fonctions professionnelles et cléricales de la Faculté.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la mise en œuvre de R 16 et R 28. 	CSSG	Décembre 2012
30.	Que la Faculté, et au besoin l'UMCE, réduisent dès la prochaine année académique les délais dans les réponses aux demandes d'information ou d'admission et applique les conditions d'admission avec souplesse.	<i>Recommandation déjà mise en œuvre. v réalisé</i>		
31.	Que la Faculté informe les étudiants des objectifs du processus d'évaluation de l'enseignement et des suivi qui en découlent.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer du matériel informatif pour les étudiants. ↗ en cours • Rencontrer les représentants étudiants pour expliquer le suivi du processus d'évaluation de l'enseignement. → à venir 	Doyen	Mars 2012
32.	Que l'Université, en consultation avec les différentes instances impliquées, élabore et adopte un plan de relance afin de favoriser l'essor de la formation en foresterie à son campus d'Edmundston.	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter le plan de relance. □ réalisé 	Recteur	Mars 2012
33.	Que l'Université désigne, en même temps que l'adoption du plan de relance de la formation en foresterie à son campus d'Edmundston, un responsable de sa mise en œuvre en collaboration avec les divers responsables opérationnels concernés et lui assure son appui à tous les niveaux dans cette opération.	<ul style="list-style-type: none"> • Désigner le doyen comme responsable de la mise en œuvre. v réalisé 	VRUMCE	Mars 2012
34.	Que l'Université, à partir des recommandations contenues dans ce rapport, prenne dans les meilleurs délais les décisions requises pour favoriser l'essor de la formation en foresterie à son campus d'Edmundston et		Recteur et VRUMCE	Mars 2012 et après

	<p>prévoit, le cas échéant, les modalités de fonctionnement provisoires à appliquer ainsi que les ressources à disponibiliser durant la période de transition nécessaire pour la mise en place du plan de relance.</p>			
--	--	--	--	--

Mécanismes de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, les mécanismes de mise en œuvre seront mis en place :

- **Comité de recrutement** : comité *ad hoc* formé par l'assemblée facultaire
 - Membres : Jacques Paul Couturier (doyen par intérim, président), Daniel Gautreau (agent de recrutement), Jeff Levesque (directeur, Forêt expérimentale), représentante ou représentants des étudiantes et étudiants 1^{er} cycle
- **Comité de révision de la programmation de 1^{er} cycle (CRP1)** : comité *ad hoc* formé par l'assemblée facultaire
 - Membres : Hector Adégbidi (chef de secteur, président), Judith Laforest (superviseuse de laboratoire), Manuel Lamontagne (professeur) et Roger Roy (professeur)
- **Comité de révision de la programmation de 2^e cycle (CRP2)** : comité *ad hoc* formé par l'assemblée facultaire
 - Membres : Richard Barry (professeur, président), Jean-Marie Binot (professeur), Richard Fournier (superviseur de laboratoire), Roger Roy (professeur)
- **Comité sur le statut et la structure de gestion (CSSG)** : comité *ad hoc* formé après consultation de l'ABPPUMICE
 - Membres : Jacques Paul Couturier (doyen par intérim, président), Jeff Levesque (directeur, Forêt expérimentale), Michel Soucy (professeur), Stephen Wyatt (professeur)
- **Comité des études supérieures** : comité existant
 - Membres : Richard Barry (professeur, président)
- **Comité de la recherche** : comité existant
 - Membres : Manuel Lamontagne (professeur, président)

COMITÉ DE PLACEMENT

NATURE : Comité permanent du Conseil des gouverneurs. Cf. Article 24 Statuts et règlements.

MANDAT : A) Placements (autres que ceux des Régimes de pension)

- Proposer au Conseil une politique générale de placement des divers fonds;
- Recommander, s'il le juge opportun, des conseillers ou des conseillères en placement;
- Proposer, s'il le juge opportun, une ou des corporations responsables de la garde des valeurs;
- Recevoir les rapports et approuver la distribution des placements dans les limites de la politique générale adoptée par le Conseil;
- Faire rapport au Conseil.

B) Régimes de pension

À la demande du Conseil :

- Étudier les recommandations faites au Conseil par les comités de retraite;
- Étudier les rapports touchant les régimes de pension;
- Faire rapport au Conseil des résultats de ses consultations et de ses analyses.

NOMBRE : 7 membres.

QUORUM : 5 membres.

DURÉE DU MANDAT : 3 ans

COMPOSITION

Richard, André G.
Cormier, Léandre
Delaquis, Dany
Goguen, Daniel
Landry, Gregoire
Lepage, Gilles, président¹
Théberge, Raymond

QUALITÉ

Président du Conseil des gouverneurs
Membre du Conseil, nommé par le CGV
Membre du Conseil, nommé par le CGV
Expert non employé par l'Université,
nommé par le CGV
Expert non employé par l'Université,
nommé par le CGV
Expert non employé par l'Université,
nommé par le CGV
Recteur et vice-chancelier

PÉRIODE D'EXERCICE

D'office
2010 09 - 2013 09
2010 11 - 2013 11
2012 09 - 2015 09
2012 06 - 2015 09
2011 09 - 2014 09
D'office

¹ Le Conseil des gouverneurs nomme la présidente ou le président du Comité

COMITÉ DE PLACEMENT (suite)

COMPOSITION (suite)

QUALITÉ

PÉRIODE D'EXERCICE

Invités (voix consultative)

Castonguay, Lynne, secrétaire

Secrétaire générale

D'office

Saillant, Richard

Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

D'office

Statuts et règlements de l'Université de Moncton
Modification de l'article 27 – COMITÉ DE BUDGET

	VERSION ACTUELLE	VERSION PROPOSÉE
27(1)	Il existe un Comité de budget pour chacune des trois constituantes. À la constituante de Moncton, il se compose du vice-recteur ou de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines, du vice-recteur ou de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et du directeur ou de la directrice du Service des finances.	Il existe un Comité de budget pour chacune des trois constituantes. À la constituante de Moncton, il se compose du vice-recteur ou de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines, du vice-recteur ou de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, <u>du vice-recteur ou de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales</u> et du directeur ou de la directrice du Service des finances.
27(2)	À la constituante d'Edmundston et à la constituante de Shippagan, les comités du budget se composent du vice-recteur ou de la vice-rectrice de la constituante, du doyen ou de la doyenne des Études et du directeur ou la directrice des services administratifs.	À la constituante d'Edmundston et à la constituante de Shippagan, les comités du de budget se composent du vice-recteur ou de la vice-rectrice de la constituante, du doyen ou de la doyenne des Études et du directeur ou la directrice des services administratifs.
27(3)	Dans le cadre du processus budgétaire annuel, une représentante ou un représentant étudiant est invité au Comité de budget de chaque campus à titre d'observateur.	Dans le cadre du processus budgétaire annuel, une représentante ou un représentant étudiant est invité au Comité de budget de chaque campus à titre <u>d'observatrice ou</u> d'observateur.

Rubrique 18
CGV-120915

STATISTIQUES D'INSCRIPTION

**Préparé par le Registrariat
15 septembre 2012**

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION
À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 13 SEPTEMBRE 2012	INSCRIPTIONS AU 19 SEPTEMBRE 2011	INSCRIPTIONS AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2011
CAMPUS D'ÉDMUNDSTON	429	407	398
CAMPUS DE MONCTON	4177	4133	4086
CAMPUS DE SHIPPAGAN	386	421	415
TOTAL	4992	4961	4899

Préparé par le Registrariat le 13 septembre 2012

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION
UNIVERSITÉ DE MONCTON**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 13 SEPTEMBRE 2012	INSCRIPTIONS AU 19 SEPTEMBRE 2011	INSCRIPTIONS AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2011
ADMINISTRATION	854	799	793
ARTS & SCIENCES SOCIALES	1157	1215	1192
DROIT	115	107	106
ÉDUCATION	517	577	577
FORESTERIE	24	20	19
GESTION DE L'INFORMATION & B. GEST ZONES CÔTIÈRES	21	18	18
INGÉNIERIE	395	376	371
SANTÉ & SERV. COMMUN.	1152	1145	1127
SCIENCES	731	685	675
FESR (M.É.Env.&M.Sc.For.)	24	19	21
TOTAL	4990	4961	4899

(+ 2 éduc. perm)

Préparé par le Registrariat le 13 septembre 2012

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION
AU CAMPUS DE MONCTON**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 13 SEPTEMBRE 2012	INSCRIPTIONS AU 19 SEPTEMBRE 2011	INSCRIPTIONS AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2011
ADMINISTRATION	757	707	702
ARTS & SCIENCES SOCIALES	1027	1075	1054
DROIT	115	107	106
ÉDUCATION	462	504	504
INGÉNIERIE	380	366	363
SANTÉ & SERV. COMMUN.	820	784	775
SCIENCES	590	571	561
FESR (M.É.Env.&M.Sc.For.)	24	19	21
TOTAL	4175	4133	4086

(+ 2 éduc. perm)

Préparé par le Registrariat le 13 septembre 2012

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION
AU CAMPUS D'EDMUNDSTON**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 13 SEPTEMBRE 2012	INSCRIPTIONS AU 19 SEPTEMBRE 2011	INSCRIPTIONS AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2011
ADMINISTRATION	46	36	36
ARTS & SCIENCES SOCIALES	89	86	86
ÉDUCATION	20	26	26
FORESTERIE	24	20	19
INGÉNIERIE	15	10	8
SANTÉ & SERV. COMMUN.	168	181	175
SCIENCES	67	48	48
TOTAL	429	407	398

Préparé par le Registrariat le 13 septembre 2012

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION
AU CAMPUS DE SHIPPAGAN**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 13 SEPTEMBRE 2012	INSCRIPTIONS AU 19 SEPTEMBRE 2011	INSCRIPTIONS AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2011
ADMINISTRATION	51	56	55
ARTS & SCIENCES SOCIALES	41	54	52
ÉDUCATION	35	47	47
GESTION DE L'INFORMATION & B. GEST ZONES CÔTIÈRES	21	18	18
SANTÉ & SERV. COMMUN.	164	180	177
SCIENCES	74	66	66
TOTAL	386	421	415

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION - UNIVERSITÉ DE MONCTON
PAR CYCLE ET CITOYENNETÉ**

CYCLE	CAMPUS D'EDMUNDSTON				CAMPUS DE MONCTON				CAMPUS DE SHIPPAGAN			
	le 13 septembre 2012		le 19 septembre 2011		le 13 septembre 2012		le 19 septembre 2011		le 13 septembre 2012		le 19 septembre 2011	
	Canada	International										
CITOYEN												
1C	400	29	386	21	3229	594	3251	493	363	23	398	23
2C	0	0	0	0	221	54	254	63	0	0	0	0
3C	0	0	0	0	72	7	64	8	0	0	0	0
TOTAL	400	29	386	21	3522	655	3569	564	363	23	398	23

Canada = citoyen canadien (CA) et résident permanent (RP)
International = citoyen non canadien (NC)

Préparé par le Registrariat le 13 septembre 2012

Nombre d'étudiant.e.s internationaux inscrits à l'Université de Moncton
Par pays d'origine et pourcentage

Pays d'origine	2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Guinée	64	11,1%	70	11,5%	88	12,4%
Mali	50	8,7%	60	9,9%	81	11,5%
Maroc	61	10,6%	61	10,0%	67	9,5%
Burkina Faso	41	7,1%	46	7,6%	66	9,3%
Haiti	66	11,5%	57	9,4%	55	7,8%
France	56	9,8%	50	8,2%	48	6,8%
Cameroun	27	4,7%	32	5,3%	40	5,7%
Côte d'Ivoire	14	2,4%	22	3,6%	35	5,0%
Tunisie	50	8,7%	46	7,6%	34	4,8%
Bénin	18	3,1%	29	4,8%	33	4,7%
Sénégal	25	4,4%	30	4,9%	31	4,4%
Rép. dém. Congo	6	1,0%	12	2,0%	22	3,1%
Congo (Brazzaville)	16	2,8%	14	2,3%	16	2,3%
Rwanda	11	1,9%	12	2,0%	16	2,3%
Tchad	1	0,2%	6	1,0%	9	1,3%
Gabon	10	1,7%	13	2,1%	8	1,1%
Rép. pop. de Chine	9	1,6%	8	1,3%	7	1,0%
Togo	5	0,9%	4	0,7%	6	0,8%
Algérie	2	0,3%	2	0,3%	5	0,7%
Belgique	4	0,7%	4	0,7%	5	0,7%
Niger	1	0,2%	4	0,7%	5	0,7%
Burundi	7	1,2%	4	0,7%	4	0,6%
États-Unis	5	0,9%	6	1,0%	2	0,3%
Liban	3	0,5%	2	0,3%	1	0,1%
Autres pays	22	3,8%	14	2,3%	23	3,3%
Total	574	100,0%	608	100,0%	707	100,0%
Source	Registrariat, 15 septembre 2010		Registrariat, 19 septembre 2011		Registrariat, 13 septembre 2012	

Notes supplémentaires :

- Nos étudiants internationaux proviennent de 41 pays. Outre ceux mentionnés plus haut, nous recevons aussi des étudiants des pays suivants : Allemagne, Rép. centrafricaine, République Dominicaine, Comoros, Égypte, Ghana, Hongrie, Laos, Madagascar, Mauritanie, Mexique, Nouv. Calédonie, Roumanie, Seychelles, Suisse et Viet Nam
- Sur nos 707 étudiants internationaux, nous comptons 425 hommes et 282 femmes, soit une proportion de 60,1% / 39,9%.

Préparé par le Registrariat le 13 septembre 2012